UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure

NOTE DE CONJONCTURE
ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 71

1e trimestre 2026

Bénin | Burkina-Faso | Côte d'Ivoire | Guinée-Bissau | Mali | Niger | Sénégal | Togo



Juillet 2026

La note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l'UEMOA, dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO.**

L'édition n°71 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

par une équipe de la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques composée de :

- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chef de la Division de la prévision économique ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chef de la Division des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et études économiques ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU,** Chargé de l'Analyse d'impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP,** Chargé des prévisions et études économiques.

Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d'Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l'Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Séidina Oumar MINTA** de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; et
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

Table des matières

Liste des tableaux iv

Liste des graphiques iv

Sigles et abréviations v

Résumé 1

Introduction 2

1. Conjoncture internationale 3

1.1. Inflation dans les principales régions du monde 6

1.2. Cours des matières premières 7

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA 13

2.1. Activité économique régionale 13

2.2. Evolution de l'inflation 20

2.1. Secteur extérieur 23

2.2. Finances publiques 28

2.3. Situation monétaire 30

3. Principaux faits marquants 33

3.1. Environnement international 33

3.2. Pays de l'UEMOA 34

Conclusion 37

ANNEXES 38

Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollar par unité 13
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2025/2026 16
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par division de consommation 21
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....22
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC 22
Tableau 5 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023 23
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres au quatrième trimestre 2025 (en mds). 29
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres au quatrième trimestre 2025 (en mds) 31

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde..... 4
Graphique 2 : Evolution de l'inflation dans les grandes régions du monde et en Afrique subsaharienne..... 7
Graphique 3 : Evolution des cours des matières premières..... 8
Graphique 4 : Cours moyen annuel du pétrole US$ par baril (Brent)..... 9
Graphique 5 : Gaz naturel, prix frontière du gaz naturel russe en Allemagne (US$ par million de BTU)..... 9
Graphique 6 : Cours moyens annuels des quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao 11
Graphique 7 : Evolution du cours de l'or ($us/once troy) et de l'indice des prix des métaux précieux 12
Graphique 8 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....14
Graphique 9 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union 24
Graphique 10 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union 25
Graphique 11 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %).....26
Graphique 12 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds) 27
Graphique 13 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union.....28

Sigles et abréviations

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM : Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CNPE : Comité National de Politique Economique
DPE : Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
DPEE : Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
FCFA : Franc de la Communauté Financière Africaine
FED : Réserve Fédérale des Etats-Unis
FMI : Fonds Monétaire International
IA : Intelligence artificielle
ICCO : Organisation internationale du Cacao
IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI : Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS : Institut National de la Statistique
LIBOR : Taux interbancaire pratiqué à Londres
mds : Milliards
nd : Non disponible
PEM : Perspectives économiques mondiales
PIB : Produit Intérieur Brut
pp : Points de pourcentage
TOFE : Tableau des Opérations Financières de l'Etat
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
YoY : Glissement annuel d'une variable
ToT : Variation trimestrielle

Résumé

L'économie mondiale évolue en 2026 dans un environnement plus incertain qu'en 2025, marqué par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la hausse des prix de l'énergie et la persistance de restrictions commerciales. Dans ce contexte, la croissance mondiale devrait ralentir à 3,1% en 2026, contre 3,4%, en moyenne, sur la période récente, tandis que l'inflation mondiale demeurerait élevée, sous l'effet du renchérissement des hydrocarbures.

Malgré cet environnement extérieur moins favorable, l'UEMOA maintient une trajectoire de croissance robuste. L'activité économique régionale a progressé de 6,5% en 2025, après 6,2% en 2024, grâce à la montée en puissance des exploitations pétrolières et gazières en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal, au dynamisme de la demande intérieure et à la bonne tenue de la production agricole.

La campagne agricole 2025-2026 s'est révélée particulièrement favorable. La production vivrière régionale est estimée à 76,6 millions de tonnes, en hausse de 6,7%, tandis que les cultures d'exportation progresseraient de 8,9% pour atteindre 15,1 millions de tonnes. Cette amélioration est portée, notamment, par les performances enregistrées au Burkina Faso, au Sénégal, au Bénin et en Côte d'Ivoire.

L'activité industrielle demeure globalement bien orientée dans l'Union. Les performances observées au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en Guinée-Bissau ont été soutenues par les industries manufacturières, extractives et énergétiques. Toutefois, certains pays, notamment le Mali, continuent de faire face à des difficultés affectant la production industrielle.

L'un des faits majeurs de la conjoncture régionale est la forte modération de l'inflation. Au premier trimestre 2026, les prix à la consommation ont diminué de 0,2%, en glissement annuel, principalement sous l'effet de la baisse des prix alimentaires consécutive aux bonnes récoltes agricoles. L'inflation régionale est ainsi projetée à seulement 1,1% en 2026, donc contenue en deçà de la norme communautaire de 3%.

Le secteur extérieur continue de s'améliorer sensiblement. Les exportations régionales se sont établies à plus de 10 400 milliards FCFA, au premier trimestre 2026, en hausse de 28% sur un an, soutenues par l'or, les hydrocarbures et les produits agricoles. Dans le même temps, les importations ont reculé, permettant ainsi de dégager un excédent commercial historique supérieur à 3 000 milliards FCFA.

Les finances publiques enregistrent également une amélioration notable. La progression des recettes fiscales et la maîtrise relative des dépenses publiques ont permis de réduire le déficit budgétaire régional, qui ressort à -818,3 milliards FCFA, soit une amélioration significative par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur le plan monétaire, la liquidité demeure abondante. La masse monétaire poursuit sa progression, soutenue par l'augmentation des actifs extérieurs nets et le renforcement des créances sur l'économie, témoignant d'un environnement monétaire globalement favorable à l'activité.

Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Économiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore trimestriellement la **Note de Conjoncture Économique Régionale (NCR)** afin d'assurer un suivi régulier de l'évolution économique au sein de l'Union. Cette publication est destinée aux décideurs publics, aux chercheurs, aux étudiants, ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de statistiques régionales. Elle offre une analyse synthétique des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) États membres.

L'édition n°71 de la NCR examine la situation économique et financière, ainsi que les échanges extérieurs des États membres au **premier trimestre 2026**, avec des perspectives sur l'évolution de l'inflation régionale au titre de l'année 2026. Le document s'articule autour de trois (03) parties consacrées, respectivement, à : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture au sein de l'UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données relatives à la conjoncture internationale proviennent, notamment, du rapport sur les *Perspectives de l'économie mondiale* du Fonds monétaire international (FMI) et de la base de données *Pink Sheet* de la Banque mondiale. Celles concernant la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2025.

S'agissant des données nationales, elles ont été fournies par les Instituts nationaux de la statistique (INS), les Comités nationaux de politique économique (CNPE), ainsi que les directions en charge de la prévision économique dans les États membres, à travers un réseau structuré de correspondants nationaux.

1. Conjoncture internationale

Dans son édition d'avril 2026 des « Perspectives de l'économie mondiale » (PEM), le FMI indique que l'économie mondiale devrait évoluer, en 2026, dans un contexte marqué par une accumulation de chocs négatifs, notamment les tensions géopolitiques, la persistance des conflits armés et les perturbations sur les marchés des matières premières, après une phase de relative résilience en 2024–2025. L'institution soutient que le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient, le 28 février 2026, a entraîné une dégradation brutale des perspectives économiques mondiales, alors que l'économie mondiale a fait preuve d'une véritable résilience en 2025, face à l'augmentation des restrictions aux échanges commerciaux.

En effet, le caractère stratégique du Moyen-Orient dans l'approvisionnement mondial en hydrocarbures, conjugué à la fermeture du détroit d'Ormuz et aux importants dégâts enregistrés au niveau des infrastructures pétrolières, fait craindre l'émergence d'une crise énergétique d'une ampleur sans précédent. L'impact global du choc sur l'économie mondiale passerait principalement par trois (03) canaux. D'abord, un choc d'offre énergétique alimentant l'inflation et réduisant le pouvoir d'achat des ménages, ensuite des effets asymétriques, selon que les pays sont fortement dépendants de l'énergie ou touchés indirectement par le conflit, et enfin, une réaction négative des marchés financiers, marquée par une montée de l'aversion au risque et un resserrement des conditions financières.

Dans ce contexte incertain, la croissance mondiale ralentirait, avec des dynamiques contrastées entre les régions. En outre, si le conflit devait se prolonger plus longtemps que supposé dans la prévision de référence ou si la reprise des activités de production et de transport prendrait plus de temps que prévu en raison d'éventuels évènements dus à une fermeture ou une détérioration des infrastructures énergétiques, l'impact sur la croissance serait plus important.

Sur cette base, la **croissance économique mondiale** ralentirait à 3,1% en 2026 et 3,2% en 2027 pour s'y stabiliser sur la période 2028-2031. Elle serait, ainsi, inférieure à son rythme récent de progression, c'est-à-dire celui observé sur la période 2024-2025 où le taux moyen s'est établi à 3,4%, mais aussi à la moyenne historique de 3,7% (2000–2019). Les prévisions pour 2026 ont été revues en baisse de 0,2 pp, et celles pour 2027 restent inchangées, par rapport aux perspectives de janvier 2026 du FMI.

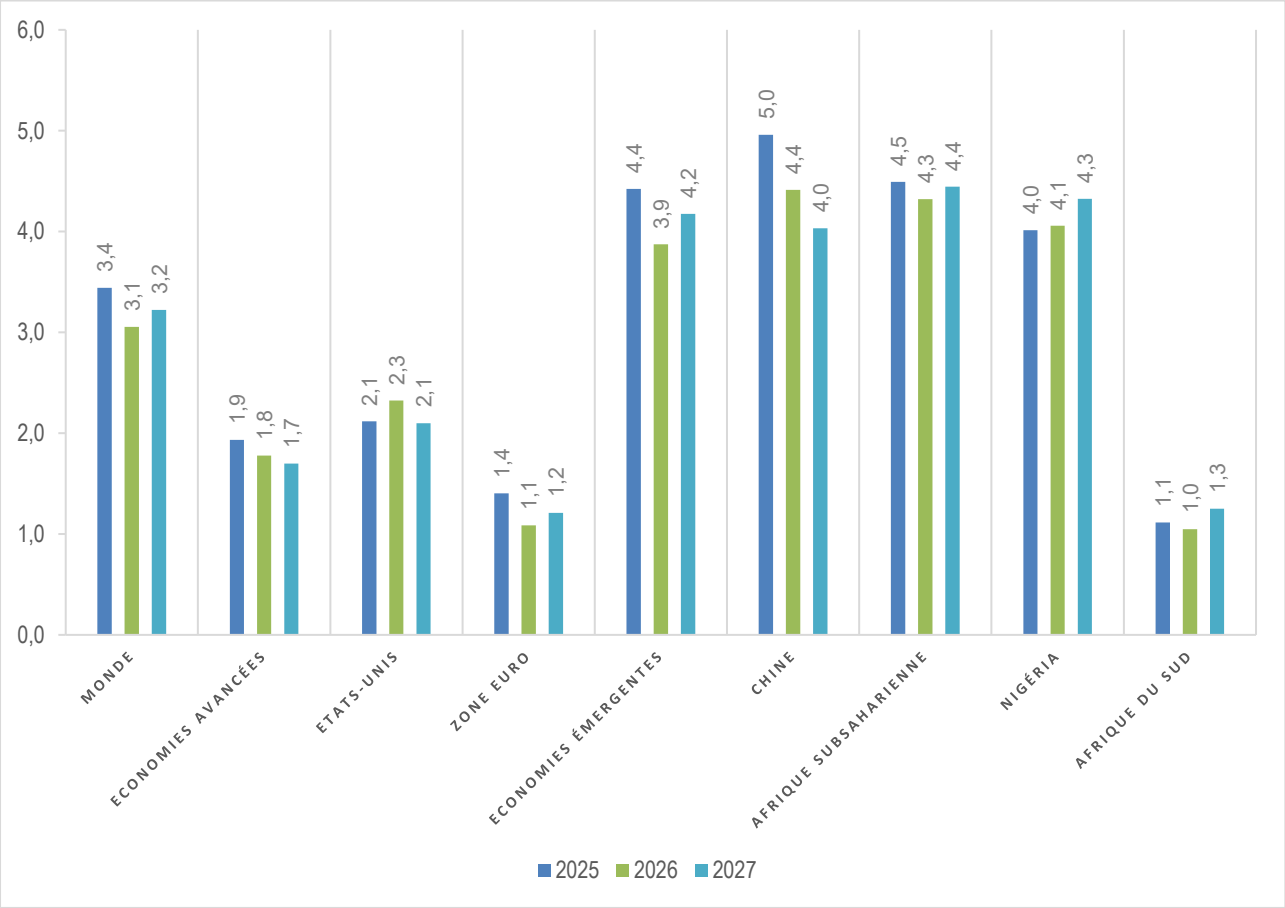
Cette évolution de la croissance reflète des dynamiques contrastées selon les régions. En effet, dans les « **Pays avancés** », la croissance passerait de 1,9% en 2025 à 1,8% en 2026, puis à 1,7% en 2027. L'impact global du conflit au Moyen-Orient sur ces économies resterait limité, avec une projection identique à celle de janvier 2026 pour les deux (02) années. Cette situation s'explique, notamment, par des effets favorables sur les termes de l'échange aux États-Unis et par une dynamique de croissance soutenue, appuyée par des mesures de politique économique compensatoires au Japon. En revanche, des effets négatifs plus marqués sont attendus dans certaines économies importatrices nettes d'énergie, notamment la Zone euro et le Royaume-Uni.

Aux États-Unis, la croissance devrait atteindre 2,3% en 2026, après 2,1% en 2025, portée par le soutien budgétaire et les effets différés de l'assouplissement monétaire de 2025, malgré l'impact des tensions commerciales. Elle a été révisée en baisse de 0,1 pp par rapport aux prévisions précédentes, reflétant un équilibre entre l'incidence limitée du conflit et des

facteurs favorables, notamment le rebond de l'activité, la solidité des gains de productivité et les effets de report. À moyen terme, la croissance resterait dynamique, avec un taux de 2,1% en 2027, soutenue par des mesures fiscales incitatives, bien que l'élan technologique et les gains de productivité devraient progressivement se normaliser. La croissance dans les principales économies avancées devrait ralentir en 2026, sous l'effet du conflit au Moyen-Orient et de la hausse subséquente des prix de l'énergie.

Pour ce qui est de la **Zone euro**, elle serait particulièrement affectée par le conflit au Moyen-Orient, en raison de sa dépendance énergétique et de la perte de compétitivité liée à l'appréciation de la monnaie commune. Ainsi, elle afficherait une croissance économique de 1,1% et 1,2%, respectivement en 2026 et 2027, contre 1,4% en 2025, soit une correction à la baisse de 0,2 pp pour chacune des deux années. Quant au Royaume-Uni, il subirait un ralentissement plus marqué, avec une croissance qui passerait de 1,3% en 2025 à 0,8% (soit, -0,5 pp) en 2026, avant un rebond modéré de 1,3% en 2027.

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



Source : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », avril 2026[1].

Dans les **Pays émergents et en développement**, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 3,9% (-0,3 pp) en 2026 et rebondir à 4,2% (+0,1 pp) en 2027. Le conflit au Moyen-Orient a un impact variable sur la croissance, compte tenu des différences d'exposition liées à la proximité géographique, aux flux financiers, aux transferts de fonds et aux dépendances

[1] https://data.imf.org/en/datasets/IMF.RES:WEO

énergétiques. **En Chine**, la croissance pour 2026 serait de 4,4%, après 5% en 2025, soit une révision à la hausse de 0,2 pp par rapport aux prévisions de janvier 2026. Cette correction reflète la baisse des droits de douane effectifs américains sur les produits chinois et les mesures de relance qui ont compensé l'impact négatif du choc induit par le conflit au Moyen-Orient. Le taux de croissance de l'économie devrait ralentir à 4,0% en 2027, sous l'effet de vents contraires structurels, notamment un ralentissement marqué du secteur du logement, une diminution de la population active, une baisse des rendements des investissements et un ralentissement de la croissance de la productivité.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance devrait rester relativement stable, ressortant à 4,3% (-0,3 pp) en 2026 et 4,4% (-0,2 pp) en 2027, contre 4,5% en 2025. Ce chiffre masque, néanmoins, des disparités entre les pays. Ainsi, au Nigéria, la croissance ressortirait à 4,1% (-0,3 pp) en 2026, soutenue par une meilleure stabilité macroéconomique et des termes de l'échange favorables, malgré la hausse des coûts des biens et du transport. Elle s'accélérerait légèrement à 4,3% (+0,2 pp) en 2027. En Afrique du Sud, la croissance ralentirait à 1,0% (-0,4 pp) en 2026, sous l'effet du conflit au Moyen-Orient, avant de rebondir à 1,3% (-0,2 pp) en 2027, grâce à la reprise des investissements privés. Dans le reste de la région, la croissance s'établirait autour de 5,2% en 2026 et 2027, en léger repli par rapport à 2025.

Dans la **Zone UEMOA**, la croissance économique enregistrerait un net ralentissement, après deux (02) années consécutives de taux à plus de 6%. Cette situation résulte, en plus de l'environnement international défavorable, d'un contexte intérieur difficile, marqué par les menaces sécuritaires persistantes et les difficultés budgétaires au Sénégal. Ainsi, le FMI projette une croissance en net ralentissement dans tous les Etats membres, à l'exception du Mali et avec un fort repli pour le Sénégal.

Cependant, les risques demeurent résolument orientés à la baisse ; certains risques défavorables ayant pris de l'importance depuis la mise à jour des PEM de janvier 2026, notamment ceux liés à un prolongement du conflit au Moyen-Orient. Bien que la dynamique récente puisse s'avérer plus forte que prévu si les récents facteurs favorables, tels que l'activité liée à l'Intelligence artificielle (IA), se modèrent moins que prévu ou si les conditions financières restent accommodantes, ce soutien pourrait également être de courte durée et sera probablement dominé par les risques de baisse liés au conflit au Moyen-Orient. Les risques à moyen terme sont également résolument orientés à la baisse, notamment ceux liés à une mauvaise allocation potentielle des ressources résultant d'un excès d'enthousiasme pour l'IA ou à la poursuite de politiques engendrant des vulnérabilités réelles, budgétaires et financières, potentiellement amplifiées par les mécanismes des marchés financiers.

Parmi les principaux risques relevés par le FMI, il y a, entre autres :

- **l'intensification de la guerre actuelle et les tensions géopolitiques** : les effets déjà ressentis à travers la volatilité des prix des matières premières, les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement et la dépréciation du taux de change pourraient s'aggraver. Ces évolutions risquent de menacer la sécurité alimentaire, d'accroître la pauvreté et de fragiliser les équilibres extérieurs, notamment dans les pays importateurs. Elles pourraient également entraîner des tensions sociales et politiques, en particulier en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, un regain d'aversion au risque pourrait provoquer des sorties de capitaux et une instabilité financière dans les

économies les plus vulnérables. Enfin, bien qu'une hausse des dépenses militaires puisse soutenir l'activité à court terme, elle comporte des risques de déséquilibres macroéconomiques à moyen terme.

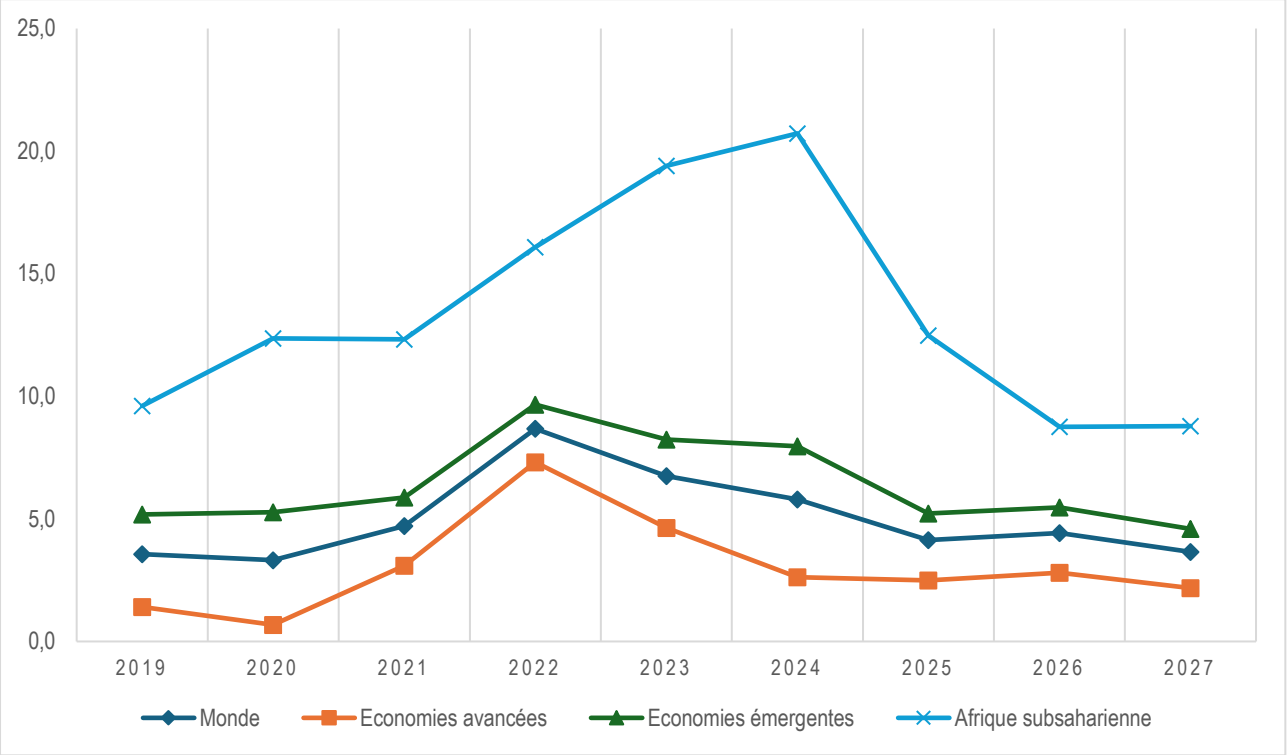
- l**a réévaluation des gains de productivité liés aux nouvelles technologies** : une surestimation des gains de productivité liés à l'IA pourrait entraîner une forte baisse des investissements dans les secteurs technologiques et provoquer une correction des marchés financiers. Celle-ci pèserait sur la consommation via des effets de richesse négatifs, avec des répercussions sur le commerce, les flux de capitaux et, plus largement, sur l'activité mondiale, en raison d'un resserrement des conditions financières.
- **la perturbation du fragile équilibre des politiques commerciales actuelles** : un durcissement des politiques commerciales, marqué par une montée du protectionnisme, pourrait freiner la croissance mondiale en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en accentuant les tensions commerciales, surtout en cas de mesures de rétorsion.
- **la réévaluation des coûts d'emprunt déclenchée par les vulnérabilités budgétaires** : des niveaux élevés de dette publique pourraient entraîner une hausse des coûts d'emprunt, resserrer les conditions financières et accentuer la volatilité, notamment dans les économies vulnérables. Ces risques sont renforcés par les dérapages budgétaires liés aux cycles électoraux et la baisse de l'aide extérieure, particulièrement en Afrique subsaharienne.

En conséquence, le FMI soutient que, malgré les défis actuels, une économie mondiale plus multipolaire ne doit pas nécessairement devenir plus fragmentée. Ainsi, le renforcement de la coopération internationale reste indispensable pour préserver la stabilité économique, limiter les impacts des crises et soutenir la prospérité mondiale.

1.1. Inflation dans les principales régions du monde

Au niveau mondial, le FMI, dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales d'avril 2026, estime que l'inflation mondiale devrait évoluer de manière moins linéaire qu'anticipé précédemment, avec une légère remontée en 2026 avant une reprise de sa décrue en 2027. Cette inflexion à court terme s'explique principalement par le regain de tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, qui engendre des pressions haussières sur les prix de l'énergie et ralentit le processus de désinflation. Dans les **économies avancées**, l'inflation resterait relativement contenue, mais son retour vers la cible de 2% serait plus graduel du fait de la rigidité de certains prix, en particulier dans les services. En revanche, les **pays émergents et en développement** seraient davantage affectés, avec une hausse plus marquée de l'inflation en 2026, liée à leur forte exposition aux chocs sur les prix des produits énergétiques et alimentaires, ainsi qu'aux pressions de change, dans un contexte d'incertitude accrue. Au total, bien que la désinflation mondiale demeure engagée à moyen terme, elle apparaît désormais plus incertaine et sujette à des risques haussiers à court terme.

Graphique 2 : Evolution de l'inflation dans les grandes régions du monde et en Afrique subsaharienne



Source : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », avril 2026.

Toutefois, les perspectives d'inflation restent entourées de risques significatifs, globalement orientés à la hausse à court terme. En particulier, une intensification ou prolongation des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, pourrait entraîner une hausse plus marquée des prix de l'énergie et des coûts de transport, alimentant ainsi l'inflation mondiale. De même, la fragmentation géoéconomique et les tensions commerciales constituent des facteurs susceptibles de perturber les chaînes d'approvisionnement et d'accroître les pressions inflationnistes. Dans les pays émergents et en développement, ces risques sont amplifiés par la volatilité des taux de change et des flux de capitaux, qui peut renchérir le coût des importations. Par ailleurs, la sensibilité des anticipations d'inflation aux prix des produits alimentaires et énergétiques pourrait entraîner des effets de second tour, en particulier dans les économies les plus vulnérables. Toutefois, à moyen terme, une atténuation des tensions géopolitiques ou un affaiblissement plus prononcé de la demande mondiale pourraient accélérer la désinflation, constituant ainsi des risques baissiers.

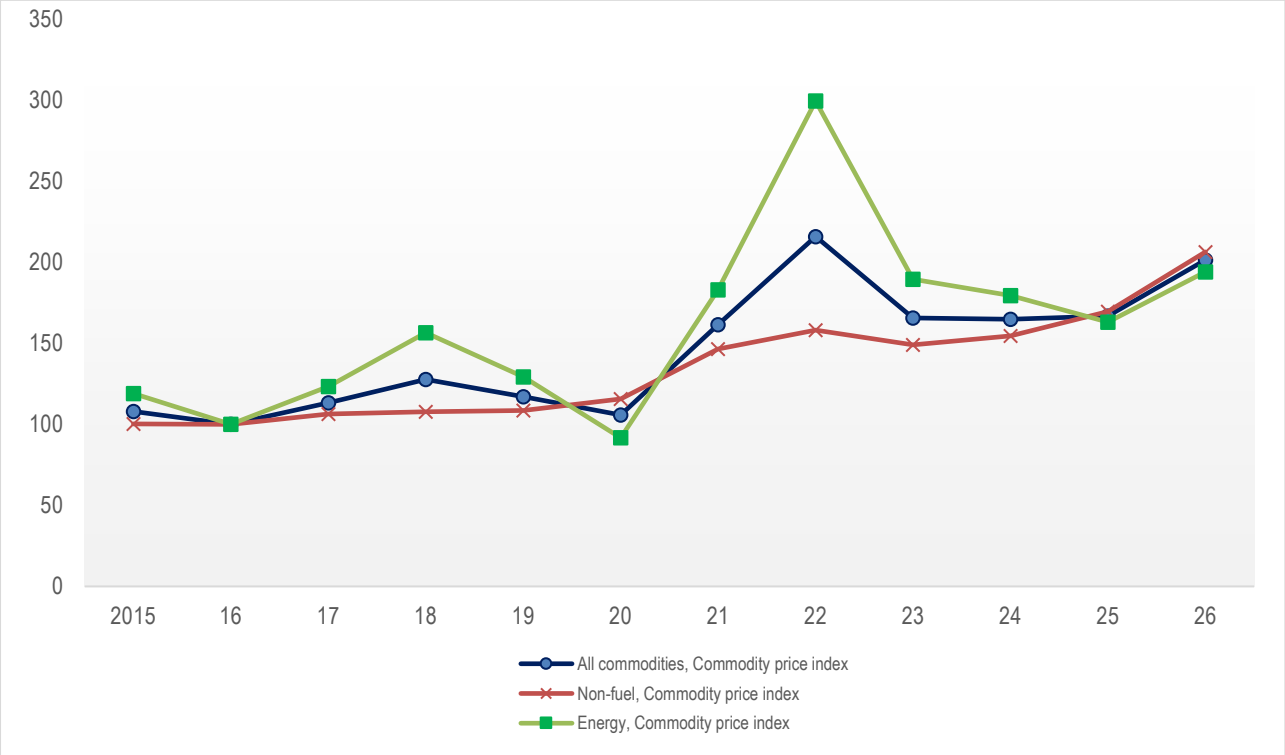
1.2. Cours des matières premières

Au premier trimestre 2026, les prix des matières premières ont enregistré une progression notable de 4,9%, en glissement annuel, marquant un retournement significatif après la tendance baissière observée en 2025. Cette évolution s'explique principalement par le renchérissement des produits énergétiques, dont les prix ont augmenté de 6,1% sur la période. Cette hausse est largement attribuable aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui ont perturbé les marchés pétroliers, en particulier au cours du mois de mars 2026. Ainsi, le prix du Brent est passé de 66,7 dollars le baril en janvier à 103,7 dollars en mars, soit une augmentation de plus de 55% en deux mois. Selon la Banque mondiale, ce contexte correspond à un choc majeur sur les marchés des matières premières, caractérisé par une

perturbation exceptionnelle de l'offre pétrolière, parmi les plus importantes jamais enregistrées.

Les prix des produits hors énergie, pour leur part, ont enregistré une hausse moins importante de 2,8% à fin mars 2026, en glissement annuel, sous l'influence des fortes évolutions des prix des minéraux métalliques (+25,6%) et des fertilisants (+20,2%). En revanche, les prix des produits alimentaires se sont contractés de 8,3% à fin mars 2026, cette contraction résultant de l'abondance de la production issue de la campagne agricole précédente et de la reconstitution des stocks, notamment en produits céréaliers.

Graphique 3 : Evolution des cours des matières premières



Source : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », avril 2026.

Par ailleurs, les prix des métaux précieux ont également suivi la dynamique globale des cours des matières premières, favorisée par l'évolution de l'environnement économique international marqué par le choc géopolitique entre les Etats-Unis, Israël et l'Iran. Dans un tel contexte d'incertitudes croissantes, ces actifs jouent un rôle de valeurs refuges, suscitant une demande accrue de la part des investisseurs, ce qui a soutenu leurs cours, notamment en début d'année. En fin mars 2026, les prix des métaux précieux ont enregistré une augmentation de leur valeur de 83,9%, comparativement à la même période de l'année précédente.

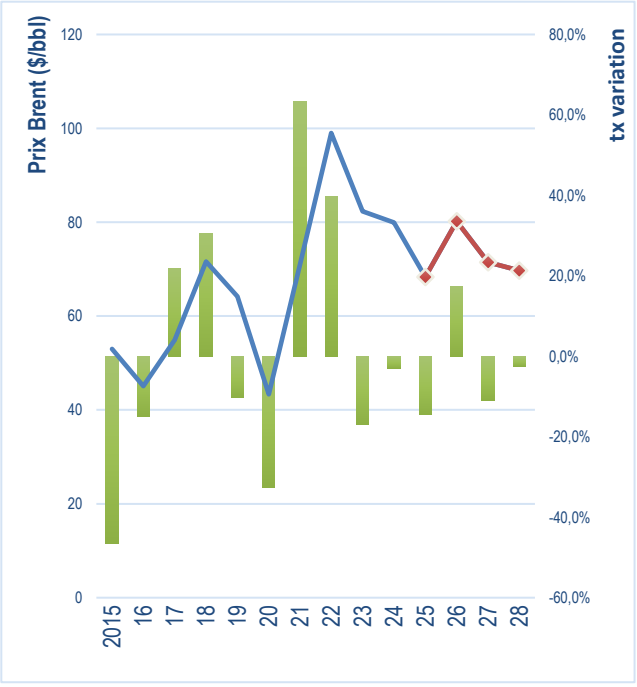
En perspective, le FMI table sur une augmentation de 19% des prix des matières premières énergétiques en 2026, contrairement à la légère baisse prévue dans les PEM d'octobre 2025. Les prix du pétrole devraient progresser de 21,4%, sous l'influence des perturbations de la production et du transport au Moyen-Orient, ce qui correspondrait à un indice annuel moyen des prix du pétrole s'établissant à 82 dollars le baril. Les prix du gaz naturel devraient être plus affectés que ceux du pétrole du fait de la complexité technique du redémarrage de la production et du niveau relativement plus faible des réserves sur lesquelles s'appuyer. Les prix des denrées alimentaires, pour leur part, devraient également augmenter, plus que prévu

en octobre 2025, en raison de la hausse des prix de l'énergie et des engrais, des perturbations des chaînes d'approvisionnement avec les négociations sur le contrôle du détroit d'Ormuz et de l'augmentation des coûts de transport, en conséquence du conflit. Globalement, le FMI se projette sur une hausse totale des prix des matières premières de 20,6% en 2026, contre 1,3% en 2025.

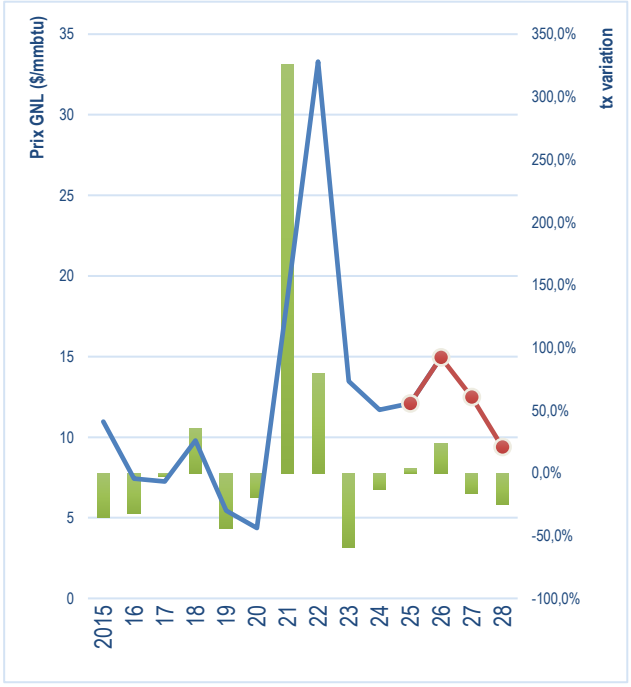
a. Evolution des cours des produits énergétiques

Les prix des produits de l'énergie sont projetés en hausse de 19,0% en 2026, cette hausse faisant suite à la série de baisses consécutives observée depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022. Cela montre l'ampleur du choc de la guerre au Moyen-Orient que certains qualifient comme la plus grande perte d'approvisionnement en pétrole jamais enregistrée. Au 1er trimestre 2026, les prix du Brent ont fortement augmenté (+26,5%, en variation trimestrielle), dès le début des opérations dans le golfe Persique, en conséquence des perturbations dans les zones stratégiques de production et de transit au Moyen-Orient. Ces tensions ont engendré une réduction notable de l'offre mondiale de pétrole, accentuée par les risques pesant sur les infrastructures et les flux maritimes internationaux, avec le blocus sur le détroit d'Ormuz. Cette situation a entraîné une forte augmentation des primes de risque incorporées dans les prix, dans un contexte d'incertitude élevée sur la sécurité des approvisionnements. A fin mars, le prix moyen du Brent s'est stabilisé à 80,5 dollars le baril avec un pic de 103,7 dollars le baril au mois de mars, contre une prévision d'un prix du baril affranchissant la barre des 80 dollars à la fin de l'année.

Graphique 4 : Cours moyen annuel du pétrole US$ par baril (Brent)



Graphique 5 : Gaz naturel, prix frontière du gaz naturel russe en Allemagne (US$ par million de BTU)



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

S'agissant du gaz naturel liquéfié, les prix se sont relevés au 1er trimestre 2026, atteignant 13,6 $/mmbtu, soit une hausse de 32,8%, en variation trimestrielle, reflétant la remontée des cours sur le marché. Toutefois, malgré la remontée des cours du gaz, notamment sur le marché européen, les prix du GNL n'ont pas encore atteint leur niveau d'il y a un an. En

glissement annuel, les prix du gaz se sont contractés de 5,4% au 1er trimestre 2026. Cette dynamique globale reflète une phase de relative détente en début d'année, suivie d'une forte accélération des prix à partir de fin février et surtout en mars, les prix étant passés de 11,8 $/mmbtu en janvier 2026 à 17,91 $/mmbtu en mars 2026. Cette évolution des prix, à la fin du trimestre, s'explique principalement par des tensions accrues sur l'offre mondiale de GNL, couplées à une demande soutenue en Europe. D'une part, la recrudescence des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, a perturbé les flux de GNL et réduit momentanément la disponibilité mondiale, alimentant la hausse des prix. D'autre part, les conditions climatiques hivernales rigoureuses ont entraîné une forte consommation de gaz et une baisse significative des stocks européens, accentuant le recours aux importations de GNL. Par ailleurs, la dépendance accrue de l'Europe à ce type d'approvisionnement, dans un contexte de réduction durable des importations de gaz russe, a renforcé la sensibilité des prix aux chocs extérieurs. En perspective, le FMI projette un prix moyen annuel de 14,6 $/mmbtu, soit une hausse attendue de 22,7% par rapport à l'année précédente.

b. Evolution des cours des produits de base non énergétiques

Les prix des produits de base non énergétiques se sont renchéris à la suite de la guerre au Moyen-Orient, mais évoluent modérément en glissement annuel, contrastant ainsi nettement avec la forte hausse observée au niveau des produits énergétiques. En effet, l'indice des prix non énergétiques a crû de 2,8% au 1er trimestre 2026, comparativement à la même période de l'année 2025. Cette évolution est davantage tirée par les produits fertilisants et les minerais métalliques qui affichent des augmentations plus marquées (+20,2% et 26,6%, respectivement), soutenus par la demande industrielle et les tensions géopolitiques, tandis que les prix des produits agricoles se sont contractés de 8,3% sur la même période en raison de conditions d'offre globalement favorables. Au total, sur l'année 2026, il est projeté une hausse soutenue des prix des produits de base non énergétiques, sous l'effet de la dynamique attendue sur les marchés des fertilisants, étroitement liés au pétrole et contraints par les chocs sur les chaînes d'approvisionnement. Les minerais métalliques et les produits agricoles devront également se renchérir en raison des conséquences des tensions géopolitiques sur la dynamique économique mondiale.

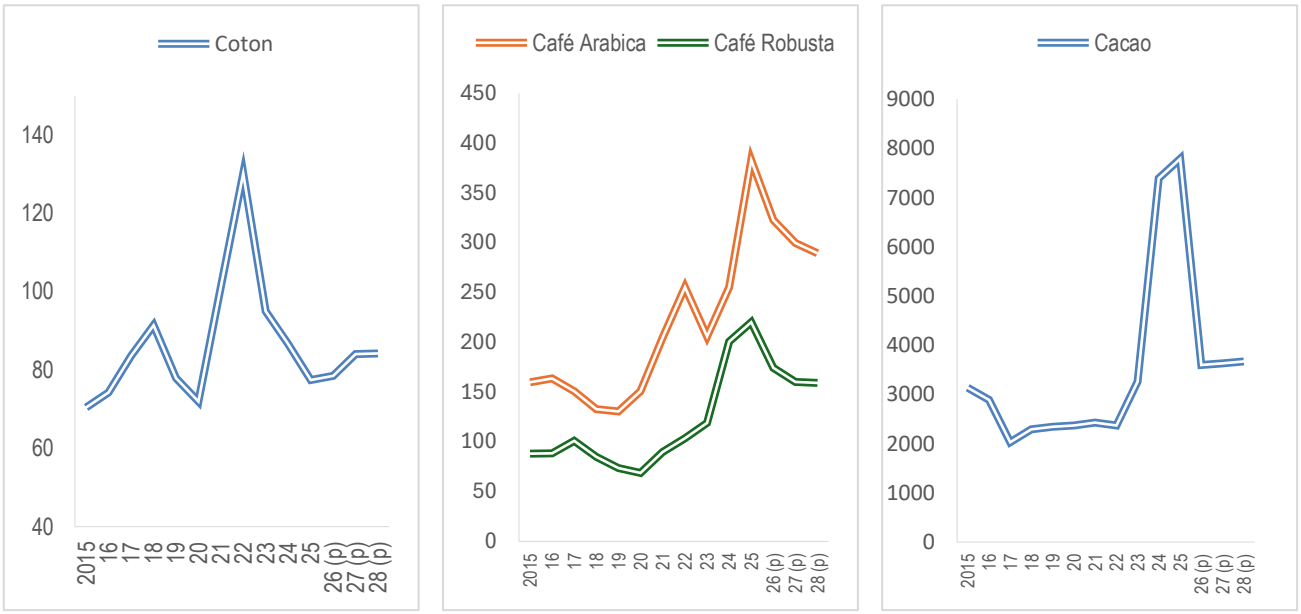
Au 1er trimestre 2026, les prix des produits de boisson (café, cacao, thé) ont enregistré une baisse marquée de 36,4% en glissement annuel, selon les données de la Banque mondiale. Cette évolution traduit un retournement prononcé après les niveaux élevés enregistrés en 2024–2025, avec une correction généralisée sur plusieurs produits vedettes, notamment le cacao et le café. Ainsi, contrairement aux autres segments des matières premières, les boissons apparaissent comme l'un des rares groupes présentant une baisse significative des prix sur un an, contribuant à modérer la progression de l'indice global hors énergie. Par ailleurs, ces produits font l'objet de suivi du fait de leur prépondérance dans les exportations des Etats membres de l'UEMOA, en l'occurrence le cacao et le coton.

Les prix du café se sont inscrits en baisse au 1er trimestre 2026, en glissement annuel, pour toutes les deux variétés (arabica et robusta). Les prix du café arabica et ceux du robusta se sont respectivement contractés de 12,8% et de 28,4% à fin mars 2026, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette situation particulière s'explique par des facteurs spécifiques d'offre et de marché. En effet, l'augmentation de la production mondiale, notamment en Amérique latine, a contribué à détendre les prix en glissement annuel. Par ailleurs, la demande mondiale de café est restée relativement résiliente, ce qui a permis de

limiter l'ampleur de la baisse par rapport à d'autres produits de boisson. Également, certaines perturbations climatiques ponctuelles dans les principaux pays producteurs ont exercé une pression haussière à court terme, expliquant les variations mensuelles observées. A court terme, le FMI projette une baisse des prix du café sur le marché international, au courant de l'année 2026, respectivement de 15,7% et de 20,8% pour l'arabica et le robusta. Et, cette tendance devrait se poursuivre à moyen terme pour tous les deux produits.

Concernant le cacao, les prix se sont considérablement repliés au 1er trimestre 2026, soit une baisse de 58,9%, en glissement annuel. Cette baisse des prix sur le marché du cacao reflète principalement un ajustement à partir de niveaux historiquement élevés, liés à la rareté de l'offre en 2024–2025, en marge avec les phénomènes climatiques dans les principaux pays producteurs, notamment en Afrique de l'Ouest. Le kilogramme de cacao s'est échangé contre 3,24 dollars au mois de mars 2026, soit près de 5 dollars de moins que son niveau d'il y a un an. Cette évolution récente des prix s'explique par un assouplissement des conditions d'offre sur le marché mondial, combiné à un rééquilibrage de la demande. En effet, l'amélioration des perspectives de production dans les principaux pays producteurs (notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana) et la normalisation progressive des chaînes d'approvisionnement ont contribué à détendre les marchés. Par ailleurs, les niveaux de prix atteints en 2025 (7,8 $/kg) ont entraîné un effet de rationnement de la demande (substitution ou réduction de consommation), limitant la pression à la hausse en 2026.

Graphique 6 : Cours moyens annuels des quelques produits agricoles tels que le café, le coton et le cacao



Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

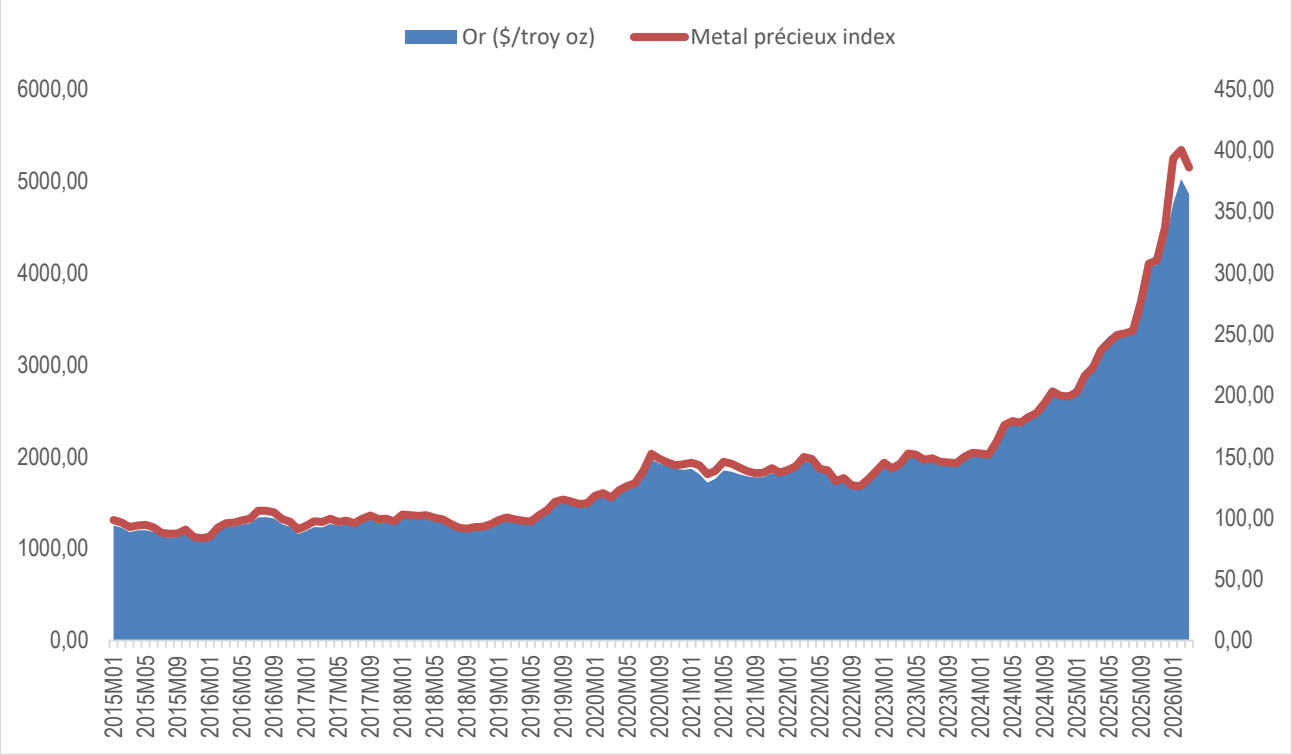
S'agissant du coton, les prix se sont maintenus pratiquement au même niveau depuis le 1er trimestre 2025, soit 1,7 $/kg, affichant une certaine stabilité du marché sur la période récente. Cette dynamique s'explique principalement par des fondamentaux d'offre et de demande globalement stables. En effet, la production mondiale est restée relativement abondante, soutenue par de bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs, ce qui a permis de maintenir des niveaux de stocks confortables. En particulier, le Brésil a enregistré un niveau de production de coton historiquement élevé en 2025, confirmant sa montée en puissance

sur le marché mondial. Selon les estimations du USDA[2], la campagne 2025-2026 se solde par une production d'environ 17,8 millions de balles, soit près de 3,87 millions de tonnes, ce qui constitue un niveau record. Par ailleurs, la demande internationale de coton, étroitement liée à l'activité du secteur textile, reste modérée en raison du ralentissement économique mondial et de la faible dynamique de la consommation de biens manufacturés. En complément, la concurrence des fibres synthétiques, moins coûteuses, continue de peser sur la demande de coton. Dans ce contexte, les prix du coton au premier trimestre 2026 reflètent une situation d'équilibre du marché, caractérisée par une faible volatilité et une absence de tensions majeures.

c. Evolution des cours de l'or et des métaux précieux

Dans ce contexte de tensions géopolitiques accrues, avec le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient entre l'Iran, Israël et les Etats-Unis, l'indice des prix des métaux précieux, dominé par le cours de l'or, a explosé au courant de ce 1er trimestre 2026. L'indice a augmenté de 23,6%, en variation trimestrielle, et de 83,9%, en glissement annuel, en raison de la forte demande spéculative et de son usage comme valeur refuge pour les investisseurs et les banques. En prévision, la Banque mondiale[3] projette une hausse de 42% des prix des métaux précieux en 2026 ; une prévision qui pourrait être dépassée en cas d'escalade des tensions géopolitiques, d'incertitudes politiques accrues ou de volatilité accrue des marchés financiers.

Graphique 7 : Evolution du cours de l'or ($us/once troy) et de l'indice des prix des métaux précieux



Source : Banque mondiale, The *Pink Sheet*, avril 2026.

[2] Meyer, L., Dew, T., & Johnson, M. (2026), Cotton and wool outlook: April 2026 (Report No. CWS-26d). U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

[3] https://blogs.worldbank.org/en/developmenttalk/the-commodity-markets-outlook-in-eight-charts3

Les cours de l'or ont franchi la barre des 5000 dollars l'once troy (5019,97$/Troy oz, en février 2026) en ce début d'année avant de s'établir à 4855,54 $/troy oz en mars 2026. Sur le 1er trimestre 2026, le cours de l'or s'est établi à 4876,1 $/troy oz, soit un renchérissement de 70,3% par rapport à sa valeur d'il y a un an. En 2026, les projections de la Banque mondiale tablent sur un cours de 4700 $/troy oz, soit une hausse de 36,6% par rapport à 2025. Le cours atteindrait ainsi le double de son niveau moyen de 2024, ce qui dénote la forte évolution des prix de l'or sur le marché international, en lien avec l'instabilité de l'environnement économique mondial.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les cours des principales matières premières suivies au niveau de la Commission de l'UEMOA.

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollar par unité

Matières premières	Unité	Périodes					Évolutions (%)	
		1T-25	2T-25	1T-25	2T-25	1T-25	2T-25	1T-25
Pétrole brut (Brent)	($/bbl)	75,6	67,8	69,0	63,7	80,5	26,5	6,4
GNL (europe)	($/mmbtu)	14,4	11,9	11,3	10,3	13,6	32,8	-5,4
Cacao	($/kg)	9,6	8,5	7,3	5,8	3,9	-32,0	-58,9
Café arabica	($/kg)	9,6	8,5	7,3	5,8	7,5	29,6	-21,6
Café robusta	($/kg)	7,5	7,5	7,5	7,5	4,0	-46,2	-46,2
Huile d'arachide	($/mt)	1666,8	1687,8	1667,2	1642,5	1734,9	5,6	4,1
Huile de palme	($/mt)	1068,4	945,8	1013,1	1000,5	1050,9	5,0	-1,6
Huile de palmiste	($/mt)	1990,9	1984,3	2258,4	2139,8	2331,5	9,0	17,1
Blé	($/mt)	258,0	242,2	233,3	239,8	261,2	8,9	1,2
Maïs	($/mt)	214,4	215,0	192,0	198,1	204,5	3,2	-4,6
Riz brisé 5%	($/mt)	446,7	421,7	380,3	382,7	399,3	4,4	7,9
Banane	($/kg)	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	0,9	-22,5
Sucre	($/kg)	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	-1,7	7,0
Bois (Sawnwood) Caméroun	$/m3	603,7	640,0	646,2	636,7	646,0	1,5	7,0
Coton (A Index)	($/kg)	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	0,2	-3,5
Or non monétaire	($/troy oz)	2862,6	3293,3	3458,6	4151,6	4876,1	17,5	70,3

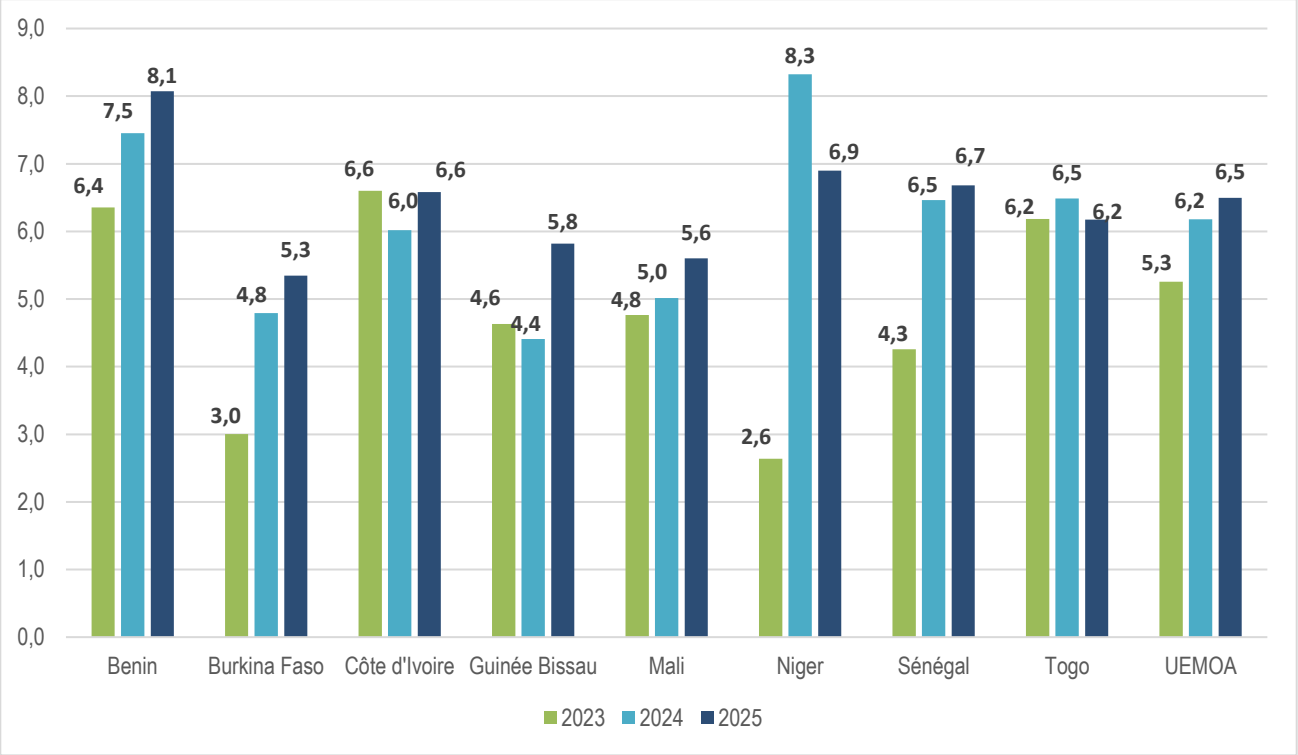
Source : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », avril 2026 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

2. Conjoncture dans la Zone UEMOA

2.1. Activité économique régionale

Le taux de croissance de l'activité économique de l'Union, initialement projeté à 6,7%, a été revue à 6,5% en 2025 contre 6,2% en 2024. Les projections tablent sur le renforcement du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs avec, notamment l'exploitation nouvelle de gisements de pétrole et de gaz au sein de l'Union (Côte d'ivoire, Niger et Sénégal). La croissance serait soutenue par la robustesse de la demande intérieure et la poursuite du maintien des prix élevés pour les matières premières agricoles.

Graphique 8 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



Source : Commission UEMOA, Rapport d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2026.

Activité agricole[4]

Les statistiques agricoles transmises par les Etats membres reflètent des données consolidées pour la campagne agricole 2025-2026 qui fournissent une estimation de la production agricole au niveau de l'Union, au titre de l'année 2025. En l'absence d'information, il a été procédé une estimation de la production en s'appuyant sur les modèles de tendances simples.

Ainsi, pour la campagne agricole 2025-26, la production agricole, au niveau régional, s'est nettement améliorée, avec une estimation de la production de plus de 76 millions de tonnes, pour une hausse de 6,6% par rapport à la campagne précédente, et une production d'exportation qui se situerait à 15,1 millions de tonnes, pour une augmentation de 8,9% par rapport à la campagne précédente.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est consolidée de 6,3%, malgré la baisse de la production de cacao (-2,7%), en lien avec les phénomènes climatiques et le recul persistant de la production de café (-62,2%). En effet, bien que les prix de la fève de cacao sur le marché international aient été attractifs pour les agriculteurs et les investisseurs, au point de les amener à renforcer la production en 2025, certains ont préféré consacrer une bonne partie de leur superficie à la production d'anacarde. En conséquence, celle-ci s'est renforcée de plus de 64% en 2025, participant également à la résilience du pays face aux effets climatiques. La production d'anacarde est, en effet, ressortie à plus de 1,5 millions de tonnes

[4] Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres au niveau de la Commission. Les données de production vivrière pour la Côte d'Ivoire n'ont pas été communiquées. Les statistiques ci-mentionnées sont tirées des estimations du cadrage macroéconomique du pays datant de mars 2024.

pour la campagne 2025-26. La production vivrière, pour sa part, a été estimée en hausse de 5,1% en 2025.

Au Bénin, les prévisions de la campagne 2025-26 tablent sur une production vivrière de 13,4 millions de tonnes — tirée par le mil (+88,1%) et le maïs (+16,4) — et une production d'exportation en hausse de 6,2%, pour se situer à 2,8 millions de tonnes, malgré le repli de 3,7% de la production de coton. Pour rappel, le Bénin est devenu le leader de la production de coton au niveau de la région au cours des dernières années, avec des rendements de plus de 1,19 tonne à l'hectare. En 2025, la production du palmier à huile a nettement progressé, avec des rendements de 7,7 tonnes à l'hectare, atteignant ainsi une production de plus de 1,029 million de tonne, soit une hausse de 11,9% par rapport à la précédente campagne. Les productions horticoles (orange, ananas, mangue) se sont également améliorées en 2025.

Au Burkina Faso, les premières estimations de la production pour la campagne 2025/26 tablent sur une production vivrière de 8,388 millions de tonnes, soit une hausse de 16,5% de la production, et une exploitation des produits d'exportation en hausse de 7,7% qui devrait en porter la production à 1,697 million de tonnes. Le secteur agricole s'est renforcé de 14,9% en 2025, notamment soutenu par une amélioration de la production de coton (+15%), une hausse de la production céréalière de 19,8%, avec une bonne contribution des spéculations du maïs et du riz. La culture d'arachide, pour sa part, s'est renforcée de 4,2%.

En Guinée-Bissau, la production agricole s'est bien comportée en 2025, avec des hausses respectives de 4,0% pour les produits vivriers et de 25,7% pour les produits d'exportation, tirés essentiellement par les exportations d'anacarde, principale ressource d'exportation du pays.

Au Mali, les estimations de la campagne 2025-26 affichent une hausse de la production agricole de 4,0%, soit 11,452 millions de tonnes de produits vivriers et 682 mille tonnes de coton pour l'exportation. La production vivrière a notamment été tirée par les récoltes de maïs (+20,6%) et de fonio (+6,4%). Cependant, des baisses de production ont été relevées sur certaines céréales telles que le mil (-13,3%) et le riz (-6,6%).

Au Niger, les estimations de la production agricole indiquent une croissance de 9,2% en 2025, contre une contraction de 4,7% lors de la campagne précédente, soit une production totale de 11,862 millions de tonnes. Sur les produits d'exportation, la production d'arachide devrait se renforcer de 8,4% pour dépasser la barre des 800 mille tonnes. La pastèque serait encore plus dynamique, avec une hypothèse de croissance de sa production de 10,0%. S'agissant des produits vivriers, la dynamique de la production serait portée par le riz qui afficherait une production de plus de 370 mille tonnes, après la production de 294 mille tonnes lors de la campagne précédente. Le mil resterait dynamique et constitue, avec le niébé, une des principales spéculations vivrières.

Au Sénégal, les estimations de production de la campagne 2025-2026 font ressortir une hausse de 11,3% de la production agricole, résultant d'une hausse de 25,8% des produits d'exportation, constitués principalement de l'arachide (+21,8%), du coton (+65,9%) et de la pastèque (+29,8%). Les produits vivriers sont estimés en augmentation de 4,7%, pour une production de 3,340 millions de tonnes. La production de maïs a atteint 639,938 milles tonnes, soit une hausse de 29,1% en 2025. La production de riz a effleuré le million de tonne, soit 998,379 mille tonnes et la production de mil est estimée à 696,440 mille tonnes.

Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2025/2026[5]

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	Quantité (Tonnes)	Variation (%)	Quantité (Tonnes)	Variation (%)
Bénin	13 436 351	6,1	2 875 228	6,2
Burkina Faso	8 388 615	16,5	1 697 604	7,7
Côte d'Ivoire	24 564 618	5,1	5 828 474	6,3
Guinée Bissau	587 435	4,0	209 810	25,7
Mali	11 452 540	4,0	682 000	3,8
Niger	10 041 799	9,2	1 820 617	9,2
Sénégal	3 340 553	4,7	1 822 004	25,8
Togo	4 776 926	3,6	175 798	7,9
UEMOA	**76 588 837**	**6,7**	**15 111 536**	**8,9**

Source : INS des Etats membres, données mises à jour en février 2026.

Au Togo, la production au titre de la campagne agricole 2025-2026 est attendue en hausse de 3,8%, soit une production totale de 4,950 millions de tonnes. Les productions d'exportation augmenteraient de 7,9%, sous l'influence de la dynamique de la production de cacao (+6,2%), de l'augmentation de la production de coton (+6,6%) et de celle de café (+11,3%). La production vivrière augmenterait de 3,4% pour cette campagne, avec une production d'igname qui devrait rester vigoureuse (+3,7%). La production de maïs devrait se conforter en hausse de 2,1% en 2025, de même que celle de riz qui ressortirait en croissance de 4,7%.

Activité industrielle[6]

Au Burkina Faso, la production industrielle s'est repliée de 4,0% au premier trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent. Cette contre-performance est principalement imputable au recul des activités de soutien aux industries extractives (-37,7%), de l'extraction de minerais métalliques (-11,0%) ainsi qu'aux baisses relevées dans plusieurs branches manufacturières, notamment l'imprimerie et reproduction d'enregistrements (-74,2%), la métallurgie (-52,5%), le travail du caoutchouc et du plastique (-50,0 %), la fabrication du papier et du carton (-39,7%) et la fabrication de produits chimiques (-24,1%). Toutefois, l'activité a été soutenue par la bonne orientation de la fabrication de produits alimentaires (+52,2%), des textiles (+43,4%), du travail du bois (+30,2%) et de la production d'électricité et de gaz (+19,4%).

En glissement annuel, la production industrielle burkinabè est mieux orientée, avec une hausse globale de 8,5% au 1er trimestre 2026. Cette progression s'explique, notamment, par la forte hausse de l'extraction de minerais métalliques (+50,6%), de la production et distribution d'électricité et de gaz (+20,2 %), mais aussi, de la fabrication de produits alimentaires (+261,1 %) et de la fabrication de produits chimiques (+54,5 %). Toutefois, la hausse annuelle a été atténuée par les reculs notés dans plusieurs branches, notamment les activités de soutien aux industries extractives (-29,2 %), la fabrication de boissons (-69,8%),

[5] les données du Niger et du Togo n'étant pas disponibles, ont été estimées. La production vivrière pour la Côte d'Ivoire a fait également l'objet d'estimation car les statistiques y relatives n'ont pas été communiquées à la Commission.

[6] Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Bénin et leTogo.

l'imprimerie et reproduction d'enregistrements (-45,4 %), la métallurgie (-51,4 %) et les autres industries manufacturières (-52,3 %).

En Côte d'Ivoire, la production industrielle s'est améliorée de 2,0%, au premier trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent, tirée par le dynamisme soutenu des industries extractives et manufacturières. Dans les industries extractives, une amélioration de 3,9% de l'activité a été relevée, expliquée essentiellement par la bonne tenue des activités de soutien aux industries extractives. Celles-ci profitent largement du développement du gisement offshore *Baleine* qui attire des investissements massifs, mais également du renforcement de la production journalière qui est passée de 60 000 barils à 70 000 barils en 2024, avec une perspective de production journalière de 200 000 barils d'ici 2028[7]. Cependant, il est relevé une contraction de l'extraction d'hydrocarbures (-3,5%) et un faible repli de l'extraction de minerais métalliques (-0,1%). Dans les industries manufacturières, l'activité s'est confortée de 2,5%, en variation trimestrielle, tirée, entre autres, par la production dans les industries agro-alimentaires (+8,8%) et la production de matériels minéraux (+14,4%). L'activité de raffinage de pétrole et de cokéfaction s'est également consolidée de 9,6% sur la période.

Cependant, comparativement au trimestre précédent, la production industrielle en Côte d'ivoire, à fin mars 2026, a été amoindrie par les contre-performances relevées dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau (-4,0%) ainsi que dans les industries environnementales (-3,1%).

En glissement annuel, les industries ivoiriennes ont progressé de 0,8%, marquées par la hausse de la production dans les industries manufacturières (+4,1%), une augmentation de 7,9% de la production d'électricité et de gaz et une bonne tenue des industries de l'environnement (+5,0%). La dynamique de ces branches d'activités a été contrebalancée par la contraction de l'activité dans le secteur des extractives qui s'est inscrite en baisse de 5,1% comparativement à la même période de l'année précédente. Toutefois, il est opportun de relever que ce repli dans les activités extractives est davantage tiré par la baisse conjuguée de l'extraction de minerais métalliques (-8,4%) et de l'activité de soutien aux industries extractives (-11,2%). L'extraction d'hydrocarbures, pour sa part, s'est consolidée de 9,5% au 1er trimestre 2026, comparativement au 1e trimestre 2025.

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle a augmenté de 1,1% au 1er trimestre 2026, en variation trimestrielle, sous l'effet conjugué de la bonne tenue des industries manufacturières (+1,2%) et de la progression modérée de la production d'énergie (+0,4%). En glissement annuel, la production industrielle à Bissau s'est consolidée de 7,3%, cette progression résultant des performances enregistrées dans les industries manufacturières (+6,2%) et du dynamisme de la production d'énergie (+8,3%).

Le dynamisme des industries manufacturières a été porté par les activités de fabrication de produits agroalimentaires, ressorties en hausse de 6,6% sur la période, tirées, entre autres, par la transformation de la noix de cajou dont les récoltes sont souvent enregistrées au courant du 4e trimestre de l'année. La production d'électricité, en ce qui la concerne, s'est confortée de 8,1%, tandis qu'au même moment, la branche « captage, traitement et distribution d'eau » est resté vigoureuse (+8,3%).

[7] SIREXE 2026 : la Côte d'Ivoire accélère sa révolution extractive | juin 2026

Au Mali, l'activité industrielle a été performante au 1er trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent, enregistrant une hausse de 8,3% de la production Le secteur industriel a profité de la reprise de l'égrenage de coton, une des productions majeures du pays, qui s'est confortée de 62,3% par rapport au trimestre précédent, entrainant également une consolidation de l'activité de fabrication de textile dont la production a doublé (+107,1%) entre les deux trimestres. Aussi, la production d'électricité a enregistré une légère reprise (+9,1%) après près de deux années de baisses successives, suivant les trimestres. Toutefois, l'activité a été amoindrie par une production d'or en baisse de 10,3% et une contraction des activités de fabrication de 32,8%, en variation trimestrielle.

Cependant, la dynamique de la production enregistrée au 1er trimestre, comparativement au trimestre précédent, n'a pas été suffisante pour atteindre le niveau d'activité d'il y a un an. En effet, la production industrielle s'est repliée de 23,3%, en glissement annuel, du fait de la contraction de plusieurs branches d'activité. La reprise enregistrée dans l'égrenage de coton n'a pas été suffisante pour dépasser son niveau du 1er trimestre 2025, une baisse de 51,1% ayant été enregistrée sur la période. En outre, la production d'électricité s'est maintenue en baisse de 6,0% en glissement annuel. La production d'or qui s'est largement revigorée (+303,1%), bénéficiant de la reprise de la production de la mine de Loulo-Gounkoto exploitée par l'opérateur canadien *Barrick Mining*. En effet, cette mine a produit un total de 80 000 onces entre janvier et mars 2026, équivalent à une production complète sur le 1er trimestre 2026, depuis l'arrêt de l'exploitation en 2025. Néanmoins, la reprise de la production d'or n'a été pu soutenir le secteur dans son ensemble.

Au Niger, les données provisoires sur le secteur industriel font ressortir une contraction de la production industrielle, fortement tributaire de la dynamique du secteur des extractives. En effet, le secteur minier a enregistré un repli de 7,6% de sa production, lié à une baisse de 4,4% de l'extraction de pétrole brut, et une baisse de 83,2% de la production d'uranium, dans un contexte de mise en arrêt de la production d'or. Les industries manufacturières se sont également contractées de 4,5%, marquées par un recul presque total de tous les sous-secteurs de l'industrie manufacturière à l'exception du raffinage de pétrole. Ce dernier s'est bonifié de 4,5%, en variation trimestrielle. La production d'énergie, pour sa part, est restée fragilisée par la production d'électricité qui, à nouveau, a enregistré une baisse de 10,8%. Le sous-secteur de l'énergie est ainsi ressorti en repli de 9,0%, en variation trimestrielle.

Toutefois, l'activité industrielle malienne s'est légèrement améliorée au 1er trimestre 2026, en glissement annuel, enregistrant une hausse de 0,1%, tirée essentiellement par la production d'énergie (+25,8%), ce qui marque une sortie potentielle de crise énergétique, mais si la reprise demeure fragile au vu des résultats du 1er trimestre, comparativement au 4e trimestre 2025. La production des mines s'est confortée de 1,5%, sous l'influence de la production pétrolière qui s'est améliorée de 4,6%, en glissement annuel. La production d'uranium s'est ainsi fortement détériorée, poursuivant ainsi la baisse tendancielle qui s'est dégagée depuis plusieurs années. En effet, les tensions avec certains partenaires et la nationalisation des actifs (SOMAÏR) ont perturbé le secteur. Au niveau des industries manufacturières, l'activité s'est également contractée de 14,3%, marquée par les contreperformances relevées dans l'ensemble des sous-secteurs des industries manufacturières.

Au Sénégal, le secteur industriel est resté vigoureux au 1er trimestre 2026, le pays enregistrant une amélioration de 5,1% de sa production industrielle, en variation trimestrielle. Cette situation est essentiellement expliquée par le dynamisme de la production dans les

industries manufacturières (+9,6%), tirée par les activités de fabrication de produits agro-alimentaires qui se sont bonifiées de 21,4% sur la période. Les branches de fabrication de matériaux minéraux et de produits métallurgiques se sont également confortées, respectivement, de 10,5% et de 30,8%, en variation trimestrielle. Les industries extractives ont enregistré une bonne dynamique, avec une croissance de 1,8% de l'activité au 1er trimestre 2026, comparativement au trimestre précédent, sous l'influence de l'extraction d'hydrocarbures qui s'est confortée de 8,6%. Cependant, l'industrie extractive est marquée par une baisse de la production de minerais métalliques (-12,2%) essentiellement due au recul de la production d'or, après un pic en fin d'année 2025, à laquelle s'ajoutent une forte correction en janvier et une faiblesse prolongée jusqu'en mars (effet de rattrapage). Par ailleurs, la production d'électricité et de gaz s'est nettement repliée (-21,8%) sur le trimestre. Les données de production brute d'électricité font ressortir une baisse de 10,4% de la production de la société nationale, *Senelec*, sur les trois (03) premiers mois de l'année comparativement au 4e trimestre de l'année précédente.

En glissement annuel, la production industrielle au Sénégal, s'est réconfortée de 7,4% au 1er trimestre 2026. Ce dynamisme s'explique par la vigueur des industries manufacturières qui ont progressé de 10,8% sous l'effet de la production agro-alimentaire, de la fabrication des matériaux minéraux et de la fabrication des produits métallurgiques, entre autres. L'activité industrielle a été également soutenue par la production d'électricité qui, certes, est ressortie en baisse en variation trimestrielle, mais demeure plus importante, comparativement à la même période d'il y a un an. En effet, l'indice de la production d'énergie est ressorti en hausse de 9,1% en glissement annuel. En outre, les activités extractives se sont bien tenues, enregistrant une légère progression de 0,9% sur la période, sous l'influence de la production pétrolière et gazière (+8,2%), mais leur dynamisme a été amoindri par la contraction de l'extraction de minerais métalliques (-28,5%).

■ Activité dans le commerce et les services[8]

En **Côte d'Ivoire**, le commerce affiche une bonne dynamique avec une hausse de 13,2% de son indice au premier trimestre 2026, par rapport au trimestre précédent. Cette performance est tirée par le commerce de gros et les activités d'intermédiaires (+22,8 %), ainsi que par la bonne tenue des segments de l'automobile (+11,6 %) et du commerce de détail (+4,0 %). Toutefois, en glissement annuel, l'indice a reculé de 18,8%.

En **Guinée-Bissau,** au premier trimestre 2026, le commerce a progressé modestement (0,4%), soutenu principalement par les produits de la pêche et de l'aquaculture (+2,0 %), de l'équipement ménager, des matériaux de construction (+0,7 %), mais aussi par l'ameublement, les équipements et les produits ménagers (+0,6 %). Sur un an, l'indice a progressé de 6,3%.

Au premier trimestre 2026, le chiffre d'affaires du commerce au **Sénégal,** a subi une contraction, reculant de 8,6% par rapport au trimestre précédent. Ce fléchissement est imputable aux baisses observées dans les sous branches « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » (-7,5%), « commerce de gros » (-2,9%) et « commerce de

[8] L'analyse de l'activité dans le commerce et les services reste partielle pour l'Union. Seuls, la Guinée Bissau et la Côte ont transmis des données au titre du quatrième trimestre 2025, tandis que les données relatives au Sénégal ne sont disponibles que jusqu'au troisième trimestre 2025.

détail » (-10,5%). Cependant, comparativement à la même période de 2024, l'indice a reculé de 8,2%.

Pour les services, l'indice s'est inscrit en léger recul trimestriel de 0,9% au premier trimestre 2026, en lien avec les contreperformances de la branche « activités d'administration publique » (-98,6%) et des sous-branches « transports routiers » (-21,4%), « production audio et vidéo : télévision, cinéma et son » (-20,5%), « activités artistiques, culturelles, sportives et récréatives » (-20,5%), « assurances » (-18,1%) et « activités d'enquêtes et de sécurité » (-22,7%). En glissement annuel, l'indice est ressorti en hausse de 0,1%.

■ Créations d'entreprises[9]

En **Guinée-Bissau**, le nombre d'entreprises enregistrées s'établit à 206 au premier trimestre 2026 contre 194 au trimestre précédent, marquant une hausse de 6,2%. Toutefois, en glissement annuel, l'indice affiche une forte progression (44,1 %).

Le **Sénégal** affiche une réduction de la création de nouvelles entreprises au premier trimestre 2026, avec 24449 entreprises enregistrées, contre 26 685 au quatrième trimestre 2025, soit une baisse de 8,4%. Par rapport à la même période de l'année 2025, ce nombre est en baisse de 13,9%.

Au **Togo**, la création d'entreprises a connu une hausse de 2,4% au premier trimestre 2026, avec 31 562 entreprises enregistrées, contre 30 819 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'indice est ressorti en hausse de 4,4%.

Pour rappel, au **Niger**, le nombre d'entreprises enregistrées au quatrième trimestre 2025, s'est affiché à 4937 contre 6559 le trimestre précédent soit une baisse de 24,7%. Comparé au quatrième trimestre 2024, la création d'entreprises est en hausse de 35,7%.

2.2. Evolution de l'inflation

Au premier trimestre 2026, l'évolution des prix à la consommation dans l'UEMOA s'est inscrite dans un contexte de faible inflation, consécutif à la phase de désinflation observée en 2025. En variation trimestrielle, les prix à la consommation se sont repliés de 0,1%, tirés, essentiellement, par la baisse des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,9%). Celle-ci a été le principal contributeur au repli des prix sur le trimestre. Toutefois, les prix de la composante « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de l'indice global se sont renchéris de 0,8%, soit une contribution à la hausse de 0,1 pp. Il a également été observé une évolution dans le même sens de la part des prix de la composante « restaurants et services d'hébergement » (+0,5%) sur le trimestre, pour une contribution positive de 0,1 pp.

Au niveau des Etats membres, ce repli, en variation trimestrielle, est porté par la baisse de prix au Sénégal (-2,0%), au Niger (-1,4%) et, dans une moindre mesure, au Mali (-0,1%). En particulier, au Sénégal, la baisse des prix résulterait de la forte diminution des prix des produits alimentaires (-4,5%), du recul des prix du transport (-1,5%), après les mesures de baisse des prix à la pompe effectives dans plusieurs Etats membres depuis la fin de l'année 2025, et dans une moindre mesure, par la baisse des prix des biens d'équipement (-0,2%).

[9] En raison de remontées de données partielles, l'analyse de ce secteur ne couvre qu'un échantillon représentatif d'États membres et l'analyse pour le Niger concerne le quatrième trimestre 2025.

De même, au Niger et au Mali, la détente observée sur les prix résulte essentiellement de la forte diminution des prix des produits alimentaires, à la faveur des bonnes récoltes réalisées dans la zone du Sahel. Cependant, la détente des prix dans la région a été légèrement amoindrie par la remontée des prix enregistrée en Côte d'ivoire (+0,7%), au Burkina Faso (+0,4), en Guinée-Bissau (+0,0,4%) et au Togo (+2,1%). Dans ces pays, l'évolution des prix a été influencée par la hausse relative des prix du transport et le renchérissement des prix des produits alimentaires, en particulier en Côte d'Ivoire et au Togo. Au Bénin, les prix sont restés stables par rapport à leurs niveaux au trimestre précédent (Cf. annexe).

Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par division de consommation

DIVISION DE CONSOMMATION	Pond.	Périodes					Évolutions (%)	
		1T-25	2T-25	3T-25	4T-25	1T-256	1T-26/4T-25	1T-26/1T-25
01. PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	**3707**	105,3	105,9	106,2	104,0	103,0	-0,9	-2,2
02. BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPÉFIANTS	**74**	101,8	102,8	103,7	103,4	104,5	1,1	2,7
03. VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	**534**	101,7	101,8	101,9	101,8	102,1	0,3	0,4
04. LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	**1088**	103,6	104,5	105,4	105,8	106,6	0,8	2,9
05. AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN MÉNAGER COURANT	**354**	101,8	102,2	102,3	102,4	102,4	0,0	0,6
06. SANTÉ	**529**	101,8	102,2	102,3	102,6	102,6	0,1	0,9
07. TRANSPORT	**925**	101,6	100,9	100,8	100,9	101,0	0,1	-0,6
08. INFORMATION ET COMMUNICATION	**781**	101,0	102,2	101,8	101,8	102,1	0,3	1,1
09. LOISIRS, SPORT ET CULTURE	**151**	99,8	99,9	100,5	101,1	100,8	-0,3	1,0
10. SERVICES D'ENSEIGNEMENT	**212**	101,8	101,9	102,2	102,9	102,4	-0,5	0,6
11. RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	**1249**	102,0	102,7	102,6	102,7	103,2	0,5	1,1
12. ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS	**24**	99,3	98,9	99,1	100,7	104,0	3,2	4,7
13. SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS ET SERVICES DIVERS	**373**	101,6	101,8	102,0	102,4	102,7	0,3	1,1
00. IPHC	**10000**	**103,2**	**103,7**	**103,9**	**103,2**	**103,0**	**-0,1**	**-0,2**

Source : Calculs de la DPEE/Commission de l'UEMOA, juin 2026.

En glissement annuel, l'inflation est ressortie, à fin mars 2026, globalement modérée, en lien avec la poursuite des tendances désinflationnistes sur certaines composantes, notamment les produits alimentaires et les biens importés. En effet, les prix ont baissé de 0,2%, à fin mars 2026, comparativement à la même période d'il y a an, sous l'influence de la diminution des prix des produits alimentaires (-2,2%) et d'une baisse des prix du transport (-0,6%). Sur la même période, il est relevé une hausse de 2,9% des prix des produits de l'énergie et du logement. Cette tendance baissière a principalement été portée par le Niger où il a été relevé une contraction de 10% des prix à la consommation à fin mars 2026, comparativement à fin mars 2025, cette contraction traduisant la persistance de tensions désinflationnistes dans ce pays. Dans les autres Etats membres, une reprise modérée des pressions inflationnistes a été constatée, dans un contexte influencé par la crise géopolitique au Moyen-Orient dont les effets se sont faits ressentir subitement sur les prix des produits énergétiques, notamment le pétrole.

Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats membre	Pond.	Périodes					Évolutions (%)	
		1T-25	2T-25	3T-25	4T-25	1T-256	1T-26/4T-25	1T-26/1T-25
BENIN	**959**	101,7	103,2	102,5	101,9	101,9	0,0	0,1
BURKINA	**1046**	102,9	104,6	104,0	103,0	103,4	0,4	0,5
COTE D'IVOIRE	**3373**	102,8	103,7	104,0	103,8	104,6	0,7	1,8
GUINEE-BISSAU	**97**	107,4	104,8	103,0	103,1	103,5	0,4	-3,6
MALI	**1148**	105,2	105,5	106,1	105,5	105,3	-0,1	0,2
NIGER	**943**	108,1	105,8	103,4	98,7	97,3	-1,4	-10,0
SENEGAL	**1827**	101,0	100,5	103,5	104,0	101,9	-2,0	0,9
TOGO	**607**	102,9	104,9	103,6	102,0	104,1	2,1	1,1
UEMOA	**10000**	103,2	103,7	103,9	103,2	103,0	-0,1	-0,2

Source : Calculs de la DPEE, Commission de l'UEMOA, juin 2026.

L'inflation sous-jacente, calculée en retirant les produits frais et les produits de l'énergie de l'indice global, est ressortie en hausse, respectivement de 0,5% en variation trimestrielle et de 1,3% en glissement annuel, au 1er trimestre 2026. L'Union évolue ainsi dans un environnement de stabilité structurelle des prix, où les pressions inflationnistes de fond demeurent contenues, malgré des ajustements conjoncturels importants sur les composantes les plus volatiles de l'IHPC. En effet, la stabilité conjoncturelle des prix à la consommation a été favorisée par la détente des prix produits alimentaires qui est potentiellement liée à la bonne campagne agricole 2025-2026 observée au niveau régional. Les prix des produits du secteur primaire ont baissé de 1,5% en variation trimestrielle et de 3,0% en glissement annuel ; ce qui corrobore l'évolution des prix des produits frais. Ces derniers ont été caractérisés par une baisse de 1,3% en variation trimestrielle et une diminution de 3,3% en glissement annuel. Les prix des produits de l'énergie, pour leur part, se sont inscrits en hausse, respectivement de 0,2% en variation trimestrielle et de 0,4% en glissement annuel.

Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC

Code	Libellé	POND.	Périodes					Évolutions (en %)	
			1T-25	2T-25	3T-25	4T-25	1T-26	1T-26/4T-25	1T-26/1T-25
0101	Produits frais	**2931**	**105,3**	105,8	106,0	103,4	**101,7**	-1,6	-3,3
0102	Energie	**817**	**104,3**	104,3	104,9	104,5	**104,7**	0,2	0,4
0103	**Hors produits frais et énergie**	**6252**	**102,1**	102,6	102,8	102,9	**103,4**	**0,5**	**1,3**

Source : Calculs de la DPEE, Commission de l'UEMOA, juin 2026.

En perspective, sur la base des informations récente de l'évolution des prix à la consommation au niveau de l'UEMOA, l'inflation amorcerait un léger redressement en 2026, après le creux de 2025. Elle est projetée à 1,1% pour l'année en cours, traduisant une sortie graduelle de la phase de désinflation, sans toutefois générer de pressions inflationnistes excessives.

Au niveau des États membres, l'évolution de l'inflation se caractériserait, en 2026, par une dynamique globalement modérée, mais différenciée selon les économies, reflétant des trajectoires hétérogènes en matière de formation des prix. Dans certains pays, notamment le Burkina Faso et le Niger, l'inflation demeurerait marquée par des pressions désinflationnistes persistantes. En effet, les niveaux projetés s'établiraient respectivement

autour de 1,2% au Burkina Faso et −1,0% au Niger, ce dernier pays continuant d'enregistrer une contraction notable des prix. Cette évolution s'expliquerait principalement par la baisse des prix des produits alimentaires, en lien avec les bonnes performances agricoles, ainsi que par la détente des prix des biens importés.

Tableau 6 : Prévision du taux d'inflation dans l'espace UEMOA, base IHPC 2023

Etats membre	Pond.	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026 (p)
BENIN	**959**	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	1,1	0,6
BURKINA	**1046**	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2	-0,5	1,2
COTE D'IVOIRE	**3373**	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	0,1	2,0
GUINEE-BISSAU	**97**	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	0,9	0,1
MALI	**1148**	0,5	3,9	9,7	2,1	3,2	2,3	0,9
NIGER	**943**	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	-4,7	-1,0
SENEGAL	**1827**	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	1,4	1,0
TOGO	**607**	1,8	4,5	7,6	5,3	2,9	0,4	1,5
UEMOA	**10000**	**2,2**	**3,5**	**7,1**	**3,8**	**3,5**	**0,0**	**1,1**

Source : Calculs de la DPEE, Commission de l'UEMOA, juin 2026.

Au Mali, l'inflation ressortirait à un niveau modéré, estimé à environ 0,9% en 2026, en net ralentissement par rapport aux années précédentes. Malgré cette décélération, elle resterait légèrement plus élevée que dans plusieurs autres économies de l'Union, traduisant des rigidités liées, notamment, à la demande intérieure et aux coûts. Dans les principales économies de l'Union, la dynamique des prix demeurerait également contenue. En Côte d'Ivoire, l'inflation est projetée à environ 2,0%, tandis qu'au Sénégal, elle s'établirait autour de 1,0%, confirmant une évolution modérée et compatible avec l'objectif de stabilité des prix.

Par ailleurs, dans les économies de taille intermédiaire, les perspectives montrent également une relative stabilité des prix. Au Bénin, l'inflation est attendue à environ 0,6%, traduisant une faible progression du niveau général des prix, tandis qu'au Togo, elle se situerait autour de 1,5%, reflétant une légère reprise des tensions inflationnistes dans un contexte globalement maîtrisé.

Globalement, ces évolutions confirment une phase de modération généralisée de l'inflation au sein de l'UEMOA, marquée par l'atténuation des pressions inflationnistes dans la majorité des États membres, malgré la persistance de disparités liées aux spécificités économiques nationales.

2.1. Secteur extérieur

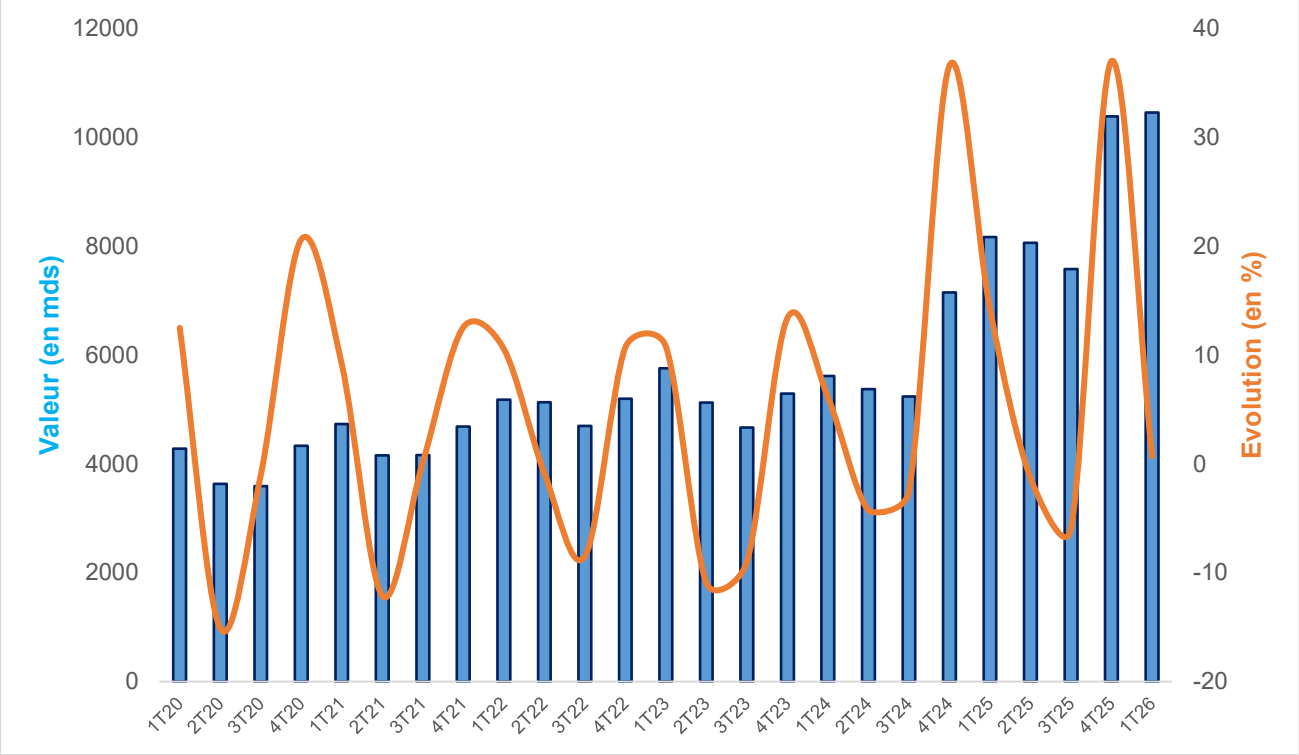
Au premier trimestre 2026, les exportations de l'Union ont enregistré une légère hausse de 07%, tandis que les importations se contractées de 7,1%, par rapport au dernier trimestre de l'année 2025. En comparaison avec le même trimestre de l'année 2025, les échanges extérieurs ont été marqués par un bond de 28% des ventes et une baisse de 5,2% des achats.

■ Exportations

Au premier trimestre 2026, les exportations de l'Union se sont élevées à 10 449,9 mds, soit une progression de 0,7% par rapport au trimestre précédent. Cette légère hausse résulte des évolutions mitigées des ventes à l'extérieur des États membres. En effet, les augmentations enregistrées au Bénin (+78,3%), au Burkina Faso (+15,3%), en Côte d'Ivoire (+2,5%), au

Niger (+32,8%) et au Togo (+17,2%) ont été atténuées par les baisses observées en Guinée Bissau (-22,8%), au Mali (-43,8%) et au Sénégal (-2,1%).

Graphique 9 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

S'agissant des États membres ayant enregistré une hausse trimestrielle de leurs exportations, le Bénin a connu la plus forte progression. Selon l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD), les « graines et fruits oléagineux, n.d.a. » (+10,5 pp), les « fèves de soja » (+9,0 pp) et le « coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné » (+8,8 pp) sont les principaux produits ayant contribué à cette hausse. Le Bangladesh reste le premier partenaire du Bénin, ayant reçu 30,6% de la valeur globale des ventes à l'extérieur du pays au cours du trimestre sous revue. Il est suivi par la Côte d'Ivoire (+22,8%), l'Inde (+9,4%), le Danemark (+6,6%) et le Nigéria (+6,3%). Le second rang occupé par la Côte d'Ivoire au cours du trimestre sous revue est essentiellement imputable à la réexportation des « bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux dragueurs, pontons-grues et autres bateaux…» qui s'est élevée à 49,1 milliards de francs CFA.

Pour ce qui est du Niger, la progression de ses exportations est principalement liée à la bonne tenue des ventes à l'extérieur des « huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » (+38,8%), des « hydrocarbures » (+52,5%) et des « produits agricoles » (+45,8%). Cependant, les exportations concernant les « animaux vivants » et les « autres produits », elles ont, respectivement, chuté de 58,8% et 45,8%.

En glissement annuel, c'est à dire par rapport au même trimestre de 2025, les exportations de l'Union sont ressorties en hausse de 28,0%, au premier trimestre 2026. Cette bonne orientation des ventes résulte de la dynamique positive enregistrée dans l'ensemble des États membres. Le Burkina Faso (+72,8%), la Guinée Bissau (+72,1%) et le Bénin (+51,1%) affichent les plus fortes progressions. Pour ce dernier selon l'INStaD, les « fèves de soja »

(+7,9 pp), les « autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces » (+5,4 pp), les « graines et fruits oléagineux, n.d.a. » (+4,2 pp) et les « tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches) » (+2,6 pp) sont les principaux biens vendus à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations.

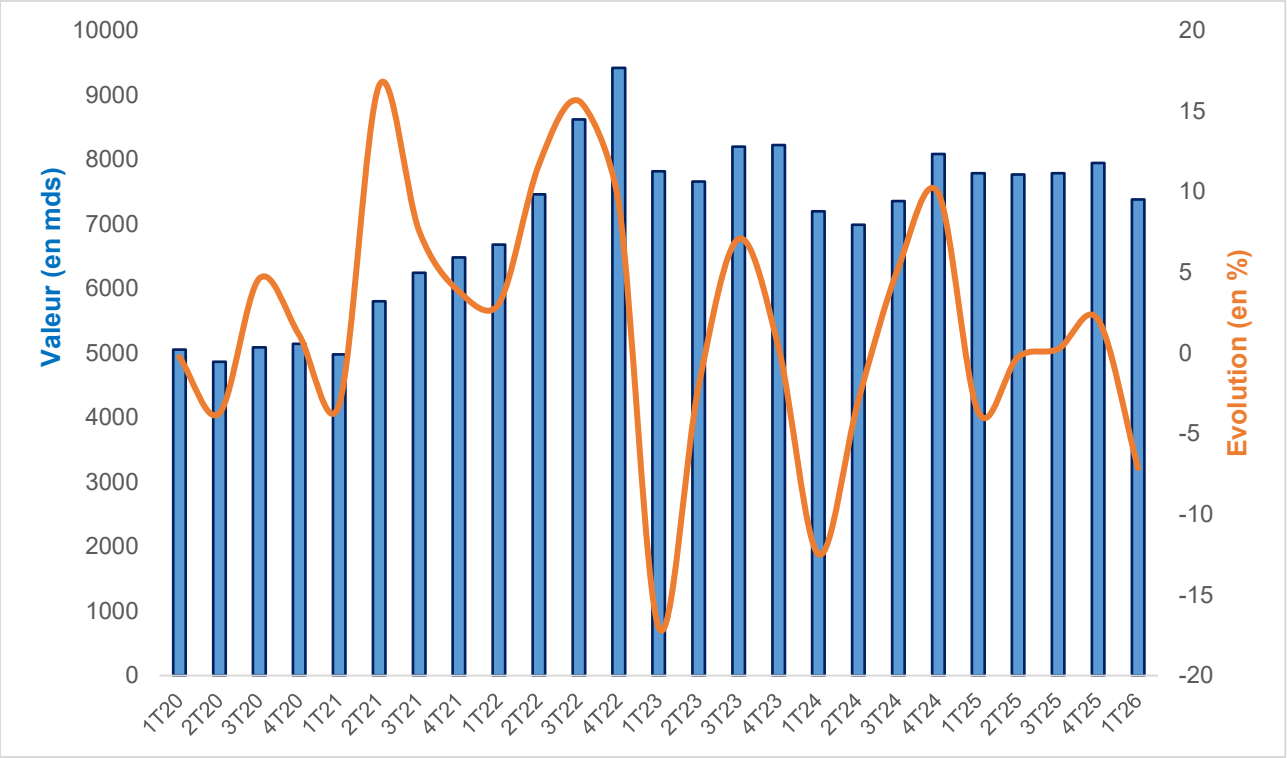
Pour les autres États membres, la hausse des exportations en glissement s'est respectivement établie à 37,4% pour le Mali, 18,9% pour le Sénégal, 17,1% pour la Côte d'Ivoire, 14,6% pour le Togo et 3,6% au Niger.

■ Importations

Au premier trimestre 2026, les importations de l'Union se sont affichées en baisse de 7,1%, par rapport au quatrième trimestre de l'année 2025, pour s'établir à 7 378,6 mds de FCFA. Cette baisse résulte du repli observé des achats à l'extérieur dans tous les États membres, à l'exception de la Guinée-Bissau (+41,1%) et du Mali (+10,0%). En termes relatifs, le Niger (-18,7%) a connu la plus forte baisse, suivi du Bénin (-17,6%), du Togo (-11,6%), du Sénégal (-11,2%), du Burkina Faso (-10,0%) et de la Côte d'Ivoire (-5,5%).

Pour le Bénin, les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué au recul observé de ses importations au cours du trimestre sous revue sont le « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (-6,8 pp), les « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux… » (-2,7 pp) et les « appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur) » (-1,3 pp), d'après l'INStaD. S'agissant du Niger, la baisse de ses importations résulte de la chute relevée au niveau de l'ensemble de ses achats de biens à l'extérieur, à l'exception de ceux relatifs aux « produits pétroliers » (+42,3%), à savoir les « produits alimentaires » (-10,3%), les « biens d'équipement » (-6,8%) et les « autres produits » (-45,1%).

Graphique 10 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



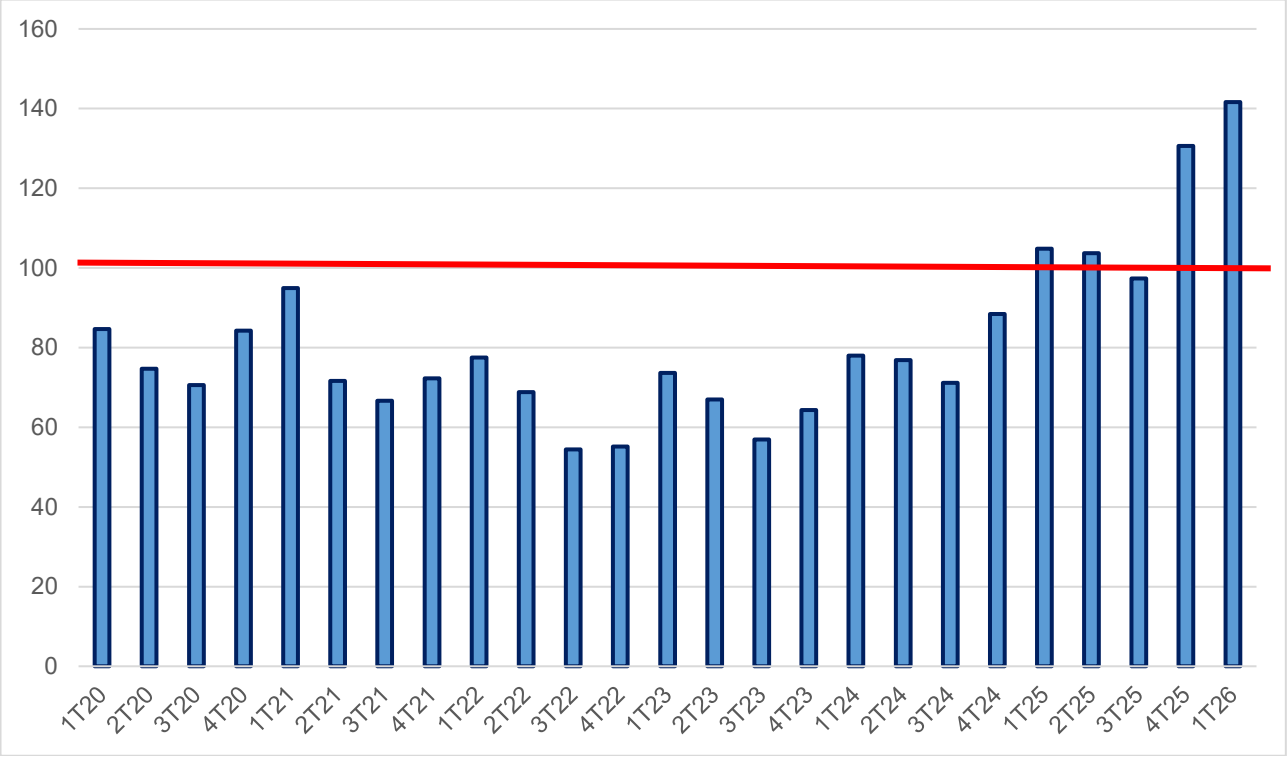
Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

En glissement annuel, au premier trimestre 2026, les importations de l'Union ont enregistré une baisse de 5,2%. Cette situation résulte des évolutions contrastées dans les Etats membres, notamment marquées par des hausses dans quatre (04) pays et des replis dans le reste de l'Union. Les Etats membres pour lesquels les importations ont évolué à la baisse sont le Bénin (-41,1%), la Côte d'Ivoire (-2,3%), le Niger (-1,3%) et le Sénégal (-14,4%). La chute des importations du Bénin en glissement annuel s'explique par une diminution des importations de « riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures) » (-20,0 pp), des « huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux… » (-8,1 pp) et des « engrais, n.d.a. » (-2,6 pp). Quant aux autres pays, la plus forte hausse relative a été observée en Guinée Bissau (+63,4%), suivi du Mali (+11,2%), du Togo (+6,6%) et du Burkina Faso (+4,9%), respectivement.

Taux de couverture

Au premier trimestre 2026, quatre (04) États membres à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal ont vu leurs importations entièrement couvertes par leurs exportations, avec de nettes améliorations pour ces pays par rapport au trimestre précédent. Ainsi, au niveau global de l'Union, les importations ont été couvertes par les exportations pour deux (02) trimestres consécutifs, avec un taux qui est passé de 130,6% au quatrième trimestre 2025 à 141,6% au trimestre sous revue.

Graphique 11 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

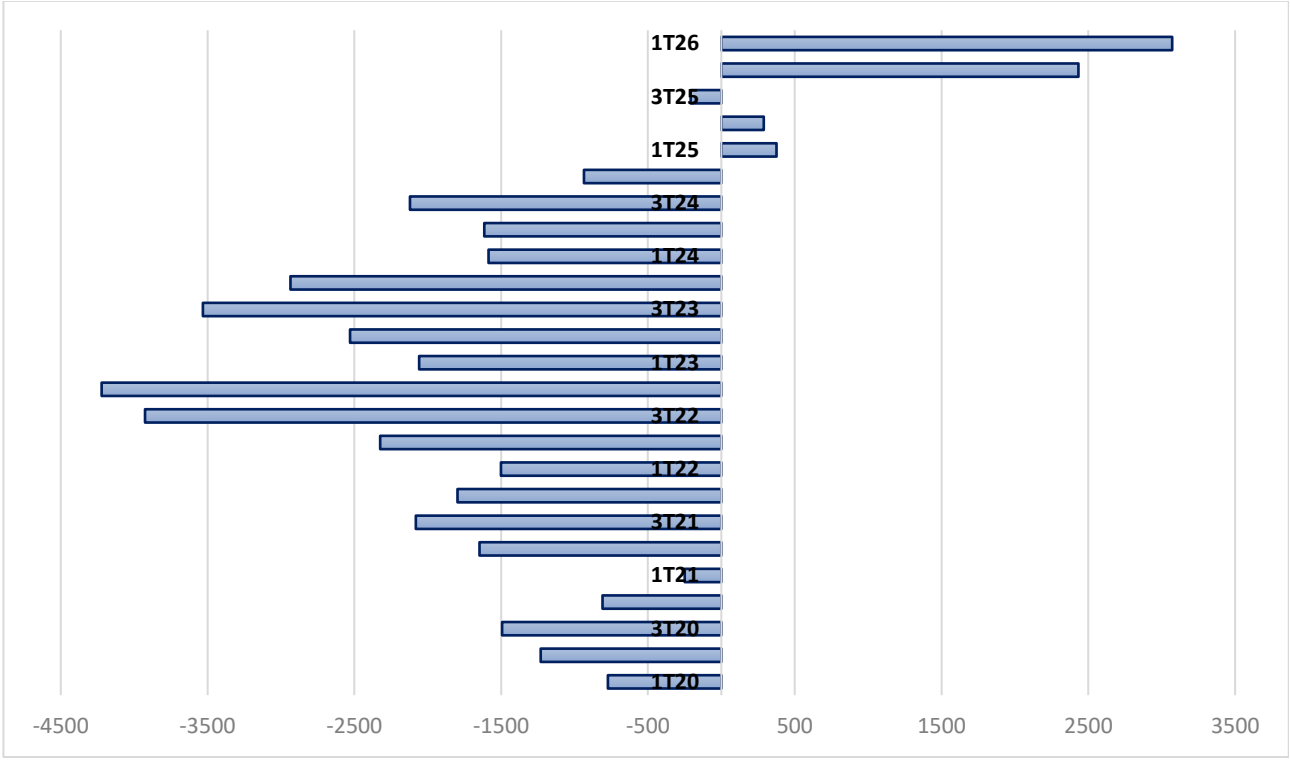
Par Etat membre, les taux de couverture des importations par les exportations se présentent, comme suit, au premier trimestre 2026 : Bénin (+52,2%, +28,1 pp), Burkina Faso (+232,9%, +51,1 pp), Côte d'Ivoire (+182,9%, +14,3 pp), Guinée Bissau (+10,3%, -8,5 pp), Mali (+75,7%, -72,6 pp), Niger (+129,6%, +50,3,1 pp), Sénégal (+103,2%, +9,5 pp) et Togo (+62,7%, +15,4 pp).

En glissement annuel, le taux de couverture des importations par les exportations de l'Union s'est amélioré de 36,8 points de pourcentage. Cette amélioration résulte des hausses observées dans l'ensemble des États membres.

Solde commercial

Au premier trimestre 2026, le solde commercial de l'Union est ressorti excédentaire, après celui du dernier trimestre 2025, battant, une seconde fois, ses niveaux historiques les plus élevés. En effet, le solde commercial est passé de 2 432,7 mds, au quatrième trimestre 2025, à 3071,3 mds, au premier trimestre 2026. Cette amélioration résulte des excédents enregistrés au Burkina Faso (+1351,7 mds), en Côte d'Ivoire (+2260,1 mds), au Niger (+85,1 mds) et au Sénégal (+45,8 mds), lesquels ont été atténués par les déficits observés dans les autres États membres. Par rapport au premier trimestre 2025, le solde commercial s'est résorbé dans tous les États membres, à l'exception de la Guinée Bissau. En glissement annuel, le solde commercial de l'Union a ainsi connu une amélioration marquée, affichant une augmentation de 2695,5 mds.

Graphique 12 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds)

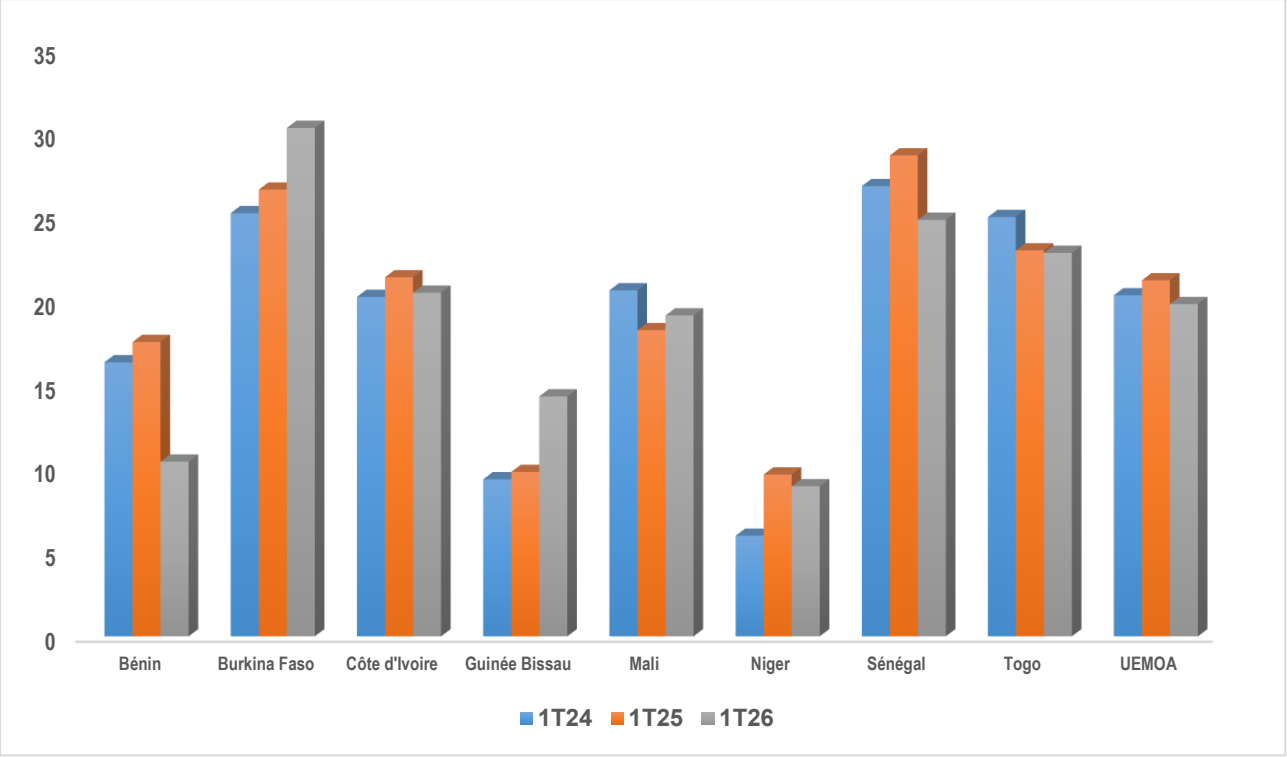


Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Au premier trimestre 2026, le taux de pénétration de l'Union a baissé de 3,1 pp par rapport au trimestre précédent. De même, comparativement au même trimestre de l'année 2025, il a enregistré une baisse de 1,4 pp.

Graphique 13 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

2.2. Finances publiques[10]

Recettes

Au cours du premier trimestre de l'année 2026, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 5496,4 mds, contre 5022,7 mds au même trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une augmentation de 473,7 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 9,4%, en glissement annuel.

L'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union indique une hausse des recettes, constatée en glissement annuel, qui s'explique par l'augmentation des recettes totales en Côte d'Ivoire (+219,1 mds, soit +9,9%), au Sénégal (+109,4 mds, soit +10,6%), au Burkina Faso (+86,3 mds, soit +11,8%), au Togo (+27,4 mds, soit +12,8%), au Niger (+23,9 mds, soit +8,2%) et au Bénin (+8,4 mds, soit +1,7%%). En revanche, sur la même période, les recettes budgétaires totales ont diminué en Guinée-Bissau (-0,8 mds, soit -2,5%).

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse des recettes totales de l'Union, résulte de la dynamique de toutes les composantes. S'agissant des recettes fiscales, elles se sont affichées en hausse de 658,0 mds (+15,2%), par rapport au premier trimestre de l'année 2025. Cette évolution des recettes fiscales, au niveau régional, s'explique par la progression de ces recettes dans tous les Etats membres de l'UEMOA, notamment en Côte d'Ivoire (+384,0 mds, soit +21,5%), au Sénégal (+116,2 mds, soit +12,0%), au Burkina Faso

[10] Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du quatrième trimestre pour le Bénin et le Togo n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union au quatrième trimestre 2025 portent sur la situation régionale hors Bénin et hors Togo.

(+98,0 mds, soit +15,6%), au Togo (+27,9 mds, soit +13,4%), au Niger (+21,2 mds, soit +8,1%), au Bénin (+9,5 mds, soit +2,1%) et en Guinée-Bissau (+1,2 mds, soit +4,6%). Quant aux recettes non fiscales, elles sont ressorties en baisse de 25,0 mds (-5,1%), en glissement annuel. Cette progression a été essentiellement impulsée par la baisse de ces recettes en Côte d'Ivoire (-18,9 mds, soit -6,8%), au Sénégal (-12,8 mds, soit -22,6%), au Togo (-0,6 mds, soit -1,3%) et au Niger (-0,4 mds, soit -1,3%). Dans le même temps, les recettes non fiscales se sont affichées en augmentation au Bénin (+3,9 mds, soit +8,4%), au Burkina Faso (+2,9 mds, soit +4,1%) et en Guinée-Bissau (+0,9 mds, soit +20,2%).

Tableau 7 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres au quatrième trimestre 2025 (en mds).

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Recettes Totales	**507,7**	**817,3**	**2441,0**	**32,4**	**-**	**316,8**	**1139,5**	**241,7**
	499,3	*731,0*	*2221,9*	*33,2*	*655,3*	*292,9*	*1030,1*	*214,3*
	1,7%	11,8%	9,9%	-2,5%	-	8,2%	10,6%	12,8%
Recettes Fiscales	**453,4**	**727,1**	**2172,8**	**27,1**	**-**	**283,3**	**1082,7**	**236,6**
	443,9	*629,1*	*1788,8*	*25,9*	*471,8*	*262,1*	*966,5*	*208,7*
	2,1%	15,6%	21,5%	4,6%	-	8,1%	12,0%	13,4%
Recettes non fiscales	**50,7**	**72,7**	**259,1**	**5,3**	**-**	**30,7**	**43,8**	**5,0**
	46,7	*69,9*	*278,0*	*4,4*	*10,0*	*31,1*	*56,6*	*5,6*
	8,4%	4,1%	-6,8%	20,2%	-	-1,3%	-22,6%	-10,1%
Dépenses Totales	**639,1**	**718,3**	**2693,5**	**59,6**	**-**	**390,6**	**1482,7**	**330,8**
	610,6	*766,6*	*2760,9*	*68,0*	*860,2*	*358,1*	*1384,5*	*343,7*
	4,7%	-6,3%	-2,4%	-12,3%	-	9,1%	7,1%	-3,8%
Dépenses Courantes	**458,4**	**576,6**	**2171,9**	**47,4**	**-**	**263,4**	**1187,4**	**206,8**
	384,9	*567,5*	*2088,1*	*55,4*	*266,3*	*249,9*	*1100,8*	*237,3*
	19,1%	1,6%	4,0%	-14,4%	-	5,4%	7,9%	-12,8%
Dépenses en Capital	**180,7**	**141,8**	**521,7**	**12,2**	**-**	**127,2**	**295,3**	**124,0**
	225,8	*199,1*	*672,8*	*11,6*	*110,8*	*108,2*	*283,7*	*106,4*
	-20,0%	-28,8%	-22,5%	4,8%	-	17,6%	4,1%	16,5%
Solde Global	**-131,4**	**98,9**	**-252,5**	**-27,2**	**-**	**-73,8**	**-343,2**	**-89,1**
	-111,3	*-35,6*	*-539,0*	*-34,7*	*-204,9*	*-65,2*	*-354,4*	*-129,4*
	18,0%	-377,8%	-53,2%	-21,7%	-	13,2%	-3,2%	-31,1%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2026, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2025. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

■ *Dépenses*

Au premier trimestre 2026, les dépenses publiques totales de l'Union, se sont inscrites en hausse de 22,3 mds, soit une augmentation de 0,4%, en termes relatifs, par rapport au même trimestre de l'année 2025. Cette dynamique des dépenses publiques régionales a été portée par les hausses relativement importantes enregistrées au Sénégal (+98,2 mds, soit +7,1%), au Niger (+32,5 mds, soit +9,1%), et au Bénin (+28,4 mds, soit +4,7%). En revanche, la Côte d'Ivoire (-67,4 mds, soit -2,4%), le Burkina Faso (-48,3 mds, soit -6,3%), le Togo (-12,9 mds, soit -3,8%) et la Guinée-Bissau (-8,3 mds, soit -12,3%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses publiques sur la même période.

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes permet de constater que la hausse des dépenses publiques observée au niveau régional est due, à la hausse des dépenses courantes (+228,1 mds) de l'Union. Celles-ci, se sont globalement établies autour de 4 911,9 mds, soit une augmentation relative d'environ 4,9%, par rapport au premier trimestre de l'année 2025. Cette évolution des dépenses courantes au niveau de la région s'explique, notamment, par la hausse constatée au Sénégal (+86,6 mds, soit +7,9%), en Côte d'Ivoire (+83,8 mds, soit +4,0%), au Bénin (+73,5 mds, soit +19,1%), au Niger (+13,5 mds, soit +5,4%) et au Burkina Faso (+ 9,1 mds, soit +1,6%). Sur la période, les baisses de dépenses courantes observées au niveau des Etats membres, l'ont été au Togo (-30,5 mds, soit -12,8%) et en Guinée-Bissau (-8,0 mds, soit -14,4%). Concernant les dépenses en capital de l'Union, elles sont ressorties en baisse de 12,7%, par rapport au premier trimestre de l'année précédente, pour s'établir à 1 402,8 mds. Cette évolution à la baisse des dépenses en capital est due à celles observées en Côte d'Ivoire (-151,1 mds, soit -22,5%), au Burkina Faso (-57,4 mds, soit -28,8%), mais aussi au Bénin (-45,1 mds, soit -20,0%). Sur la période, des hausses de dépenses en capital ont été observées au Niger (+19,0 mds, soit + 17,6%), au Togo (+17,6 mds, soit +16,5%), au Sénégal (+11,5 mds, soit +4,1%) et en Guinée-Bissau (+0,6 mds, soit +4,8%).

■ *Solde budgétaire*

Au terme du premier trimestre 2026, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union s'est améliorée de 451,4 mds, par rapport à la même période de l'année 2025, pour se situer à -818,3 mds. Cette amélioration du déficit budgétaire de l'Union résulte principalement de la reprise des activités.

L'augmentation du déficit observée a été principalement induite par la hausse des recettes totales. Du point de vue des Etats membres, l'amélioration du déficit budgétaire résulte essentiellement du niveau élevé des améliorations de la position budgétaire en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, lesquelles sont respectivement ressorties à 286,5 et 134,6 mds, par rapport à la situation du premier trimestre 2025, pour porter les soldes budgétaires respectifs de ces Etats membres à -252,5 et +98,9 mds, au premier trimestre 2026. En revanche, en glissement annuel, le solde budgétaire s'est principalement dégradé de 20,1 et 8,6 mds au Bénin et au Niger pour se situer, respectivement à -131,4 et -73,8 mds au premier trimestre 2026.

2.3. Situation monétaire

■ *Masse monétaire*

Au terme du premier trimestre de l'année 2026, la situation monétaire de l'Union indique une hausse de 3 157,4 mds, en termes absolus, correspondant, en variation trimestrielle, à une progression de 5,4%, en termes relatifs. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans certains Etats membres de l'Union.

En effet, par rapport au quatrième trimestre 2026, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse en Côte d'Ivoire (+ 1 340,7 mds, soit +5,5%), au Burkina Faso (+ 803,8 mds, soit +11,5%), au Mali (+293,5 mds, soit +5,4 %), au Sénégal (+266,2 mds, soit +2,3%), au Bénin (+254,9 mds, soit +6,0%), au Togo (+143,8 mds, soit +4,6%) et au Niger (+56,1

mds, soit +2,6%). Sur la même période, la seule baisse observée l'a été en Guinée Bissau (-1,4 mds, soit -0,3%).

■ *Actifs extérieurs nets*

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, l'analyse des données du premier trimestre de l'année 2026 indique une évolution à la hausse, d'un montant de 2 119,8 mds (soit +12,6%), par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente.

Tableau 8 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres au quatrième trimestre 2025 (en mds)

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Masse monétaire	**4480,6**	**7766,8**	**25870,0**	**533,8**	**5685,4**	**2237,9**	**11834,5**	**3299,5**
	4225,7	*6963,0*	*24529,4*	*535,2*	*5392,0*	*2181,8*	*11568,4*	*3155,7*
	6,0%	11,5%	5,5%	-0,3%	5,4%	2,6%	2,3%	4,6%
Actifs Extérieurs Nets	**1992,5**	**3940,1**	**7104,4**	**276,2**	**1078,8**	**546,4**	**2758,3**	**1217,9**
	1703,0	*3100,4*	*6825,7*	*263,0*	*730,5*	*482,3*	*2597,2*	*1092,9*
	17,0%	27,1%	4,1%	5,0%	47,7%	13,3%	6,2%	11,4%
BCEAO	**9,4**	**1786,0**	**5616,6**	**219,5**	**402,4**	**437,6**	**2534,7**	**-84,5**
	-254,1	*792,9*	*5792,6*	*196,3*	*132,8*	*305,3*	*2390,4*	*-193,6*
	-103,7%	125,2%	-3,0%	11,8%	203,0%	43,3%	6,0%	-56,3%
Banques Commerciales	**1983,1**	**2154,1**	**1487,8**	**56,7**	**676,4**	**108,8**	**223,6**	**1302,5**
	1957,0	*2307,5*	*1033,0*	*66,6*	*597,7*	*177,0*	*206,7*	*1286,5*
	1,3%	-6,6%	44,0%	-14,9%	13,2%	-38,5%	8,2%	1,2%
Créances sur les autres secteurs	**3136,0**	**3983,0**	**14110,2**	**170,4**	**3580,3**	**1289,2**	**7224,7**	**1825,1**
	3068,7	*4044,1*	*14411,8*	*169,9*	*3788,4*	*1298,9*	*7296,3*	*1803,4*
	2,2%	-1,5%	-2,1%	0,3%	-5,5%	-0,7%	-1,0%	1,2%
Créances nettes sur l'administration centrale	**121,1**	**1062,1**	**8384,0**	**154,8**	**2202,4**	**722,8**	**3992,6**	**633,7**
	273,5	*1034,6*	*7697,7*	*156,6*	*2135,7*	*739,5*	*4158,4*	*652,3*
	-55,7%	2,7%	8,9%	-1,2%	3,1%	-2,3%	-4,0%	-2,8%

Note : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du premier trimestre 2026, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du quatrième trimestre 2026. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

Source : BCEAO et Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées dans les actifs extérieurs nets de tous les Etats membres, notamment, au Burkina Faso (+839,7 mds, soit +27,1%), au Mali (+348,3 mds, soit +47,7%), au Bénin (+289,6 mds, soit +17,0%), en Côte d'Ivoire (+278,8 mds, soit +4,1%), au Sénégal (+161,1 mds, soit +6,2%), au Togo (+125,0 mds, soit +11,4%), au Niger (+64,1 mds, soit +13,3%) et en Guinée-Bissau (+13,2 mds, soit +5,0%).

■ *Créances sur les autres secteurs*

Sur le premier trimestre de l'année 2026, les créances sur les autres secteurs se sont affichées, au niveau régional, en baisse de 562,7 mds, soit une diminution de 1,6%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux baisses notées dans

la plupart des Etats membres de l'Union, à savoir, en Côte d'Ivoire (-301,6 mds, soit -2,1%), au Mali (-208,2 mds, soit -5,5%), au Sénégal (-71,6 mds, soit -1,0%), au Burkina Faso (-61,0 mds, soit -1,5%) et au Niger (-9,7 mds, soit -0,7%). Sur la période considérée, ces baisses n'ont été que partiellement amorties par les hausses relevées au Bénin (+67,3 mds, soit +2,2%), au Togo (+21,6 mds, soit +1,2%), et en Guinée-Bissau (+0,5 mds, soit +0,3%).

Créances nettes sur l'administration centrale

Au terme du premier trimestre de l'année 2026, il ressort de l'analyse des données conjoncturelles de la situation monétaire de l'Union que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 17 273,5 mds, contre 16 848,2 mds au trimestre précédent, soit une hausse absolue de 425,2 mds, correspondant à une dégradation relative de 2,5% de la position nette des administrations centrales auprès du secteur bancaire. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de ladite position résulte des augmentations des créances sur les administrations centrales relevées dans certains Etats membres de l'Union, notamment, en Côte d'Ivoire (+686,3 mds, soit +8,9%), au Niger (+66,7 mds, soit +3,1%) et au Burkina Faso (+27,5 mds, soit +2,7%). Sur la période, le Sénégal (-165,8 mds, soit -4,0%), le Bénin (-152,4 mds, soit -55,7%), le Togo (-18,6 mds, soit -2,8%), le Mali (-16,7 mds, soit -2,3%) et la Guinée Bissau (-1,8 mds, soit -1,2%) ont affiché des améliorations de leurs positions nettes vis-à-vis du secteur bancaire.

3. Principaux faits marquants

3.1. Environnement international

Janvier 2026 : Aux USA, malgré l'essoufflement de la consommation courante dû à la hausse des prix (carburant et électricité), l'économie est massivement soutenue par les investissements des entreprises dans l'intelligence artificielle (IA) et les centres de données.
Source : www.home.treasury.gov

Janvier 2026 : En Europe, malgré la baisse des prix du gaz, par rapport aux pics historiques, les coûts énergétiques restent bien supérieurs aux niveaux d'avant-guerre. L'industrie européenne (notamment agroalimentaire et chimique) fait face à des coûts de fret élevés et à des exigences strictes de décarbonation qui compriment les marges.
Source : www.roquette.com

Janvier 2026 : L'inflation annuelle dans la zone euro recule à 1,7 % en janvier (contre 2,0% en décembre 2025), portée par une baisse significative de l'inflation énergétique à -4,1%. L'inflation sous-jacente fléchit légèrement à 2,2%.
Source : ecb.europa.eu

Janvier 2026 : Pour compenser la crise immobilière (qui enregistre une baisse globale de l'activité de 50 à 80%, par rapport au pic de 2020), Pékin réoriente massivement ses capitaux. Les investissements se focalisent sur la « haute technologie » et les énergies vertes pour doper l'appareil productif.
Source : www.goldmansachs.com

Février 2026 : La Réserve fédérale (Fed) maintient son taux directeur inchangé à environ 3,64%. Bien que les marchés craignent des pressions inflationnistes à venir, les grandes banques (comme *J.P. Morgan*) anticipent un maintien des taux à ce niveau pour le reste de l'année.
Source : www.chase.com

Février 2026 : Après le creux de janvier, l'inflation dans la zone euro remonte légèrement à 1,9%. Les décideurs de la Banque centrale européenne (BCE) commencent à exprimer des inquiétudes quant à la nécessité de maintenir, voire de durcir, la politique monétaire restrictive au cours de l'année.
Source : www.ec.europa.eu

Février 2026 : Le Conseil des gouverneurs de la BCE décide de maintenir ses trois taux d'intérêt directeurs inchangés. Face aux incertitudes sur les chaînes de valeur mondiales et le commerce international, l'institution refuse de s'engager sur une trajectoire future de baisse des taux.
Source : www.latribune.fr

Février 2026 : En zone euro, l'inflation globale rebondit légèrement à 1,9% en raison d'une contraction moins marquée des prix de l'énergie, tandis que l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) s'établit à 2,4%, tirée par la rigidité de l'inflation dans les services (3,4%).
Source : www.latribune.fr

Février 2026 : Le Parlement et le Conseil européens adoptent le règlement établissant un prêt de soutien pouvant aller jusqu'à 90 milliards d'euros, visant à la fois à renforcer les capacités de défense et à stabiliser la résilience économique régionale.
Source : www.latribune.fr

Mars 2026 : l'Europe subit de plein fouet un nouveau choc pétrolier qui fait bondir l'inflation et basculer la croissance du trimestre en territoire négatif. Les données consolidées révèlent que l'économie de la zone euro s'est contractée de -0,2 % au premier trimestre 2026 (le pire résultat depuis la crise de 2020).
Source : www. ec.europa.eu

Mars 2026 : Malgré les perturbations maritimes et la flambée des prix de l'énergie causées par le conflit entre les États-Unis et l'Iran au Moyen-Orient, la Chine s'est montrée résiliente. Grâce à d'importantes réserves stratégiques de carburant et un mix énergétique largement ancré sur le charbon, elle a pu amortir l'impact immédiat sur ses coûts de production, même si l'indice des prix à la production (PPI) du secteur de l'extraction a bondi de 15,8%.
Source : www.merics.org/en

Mars 2026 : En raison des tensions sur les marchés des matières premières, la BCE anticipe une hausse temporaire de l'inflation globale à 2,6%, en moyenne, sur l'année 2026, avec un pic attendu au deuxième trimestre (autour de 3,1%).
Source : www.latribune.fr

3.2. Pays de l'UEMOA

Janvier 2026 - Côte d'Ivoire : la côte d'ivoire renforce son mix énergétique avec une centrale solaire à Boundiali. Implantée sur une superficie de 78 hectares, la centrale affiche une puissance installée de 83,5 mégawatts-crête (MWc), soit l'équivalent de la consommation de 430 000 ménages ivoiriens. Elle est équipée de 147 504 panneaux photovoltaïques et a été réalisée pour contribuer à la diversification des sources de production d'électricité du pays. Première centrale solaire de cette envergure installée en Côte d'Ivoire, l'ouvrage est connecté au réseau électrique national.

Source : www.gouv.ci/actualite

Janvier 2026 - Bénin : Dans son rapport d'évaluation *Business Ready 2025*, la Banque Mondiale classe le Bénin parmi les pays africains les plus performants en matière de climat des affaires. Sur plusieurs indicateurs clés, le pays se positionne en tête de l'UEMOA et de la CEDEAO, confirmant l'impact des réformes engagées ces dernières années.

Source : www.financesao.com

Février 2026 - Côte d'Ivoire : Le groupe pétrolier italien *Eni*, en partenariat avec *PETROCI Holding*, a annoncé une découverte majeure d'hydrocarbures dans le bassin sédimentaire ivoirien. Ce nouveau gisement, baptisé *Calao South*, a été découvert début février 2026. Les gisements *Baleine* (découvert en 2021) et *Calao* constituent des découvertes majeures, des faits inédits, d'autant plus que ce sont les premières découvertes de classe mondiale en ce qui concerne la Côte d'Ivoire. Les estimations vont au-delà de 6 milliards de barils équivalents pétrole pour ces deux réserves. *Baleine* fait plus de 2,5 milliards de barils d'huile, avec plus de 3 000 milliards de pieds cubes de gaz naturel. *Calao*, quant à lui, fait environ 5 000 milliards de pieds cubes de gaz naturel et près de 450 millions de barils de condensat.

Source : www.gouv.ci/actualite

Mars 2026 - Côte d'Ivoire : Selon le classement 2026 de l'indice d'attractivité des investissements[11] publié par le laboratoire canadien *Fraser Institute*, la Côte d'Ivoire, avec un score de 60,92 points sur 100, confirme son ascension et intègre le top 5 africain en 2025. Dans la sous-région, la Côte d'Ivoire devance désormais le Ghana, crédité de 55,21 points, ainsi que la Guinée, le Mali et le Burkina Faso. Ce différentiel témoigne d'un environnement institutionnel jugé plus stable et plus prévisible par les investisseurs internationaux, dans un contexte régional marqué par des défis structurels.
Source : www.gouv.ci/actualite

Mars 2026 - Bénin : Le Fonds Monétaire International (FMI) a officiellement annoncé le 25 février dernier, l'achèvement de la septième et dernière revue des programmes de financement avec le Bénin. Cette décision permet le décaissement immédiat d'environ 118 millions de dollars, soit plus de 77 milliards de francs CFA, alors que l'institution met en avant une croissance économique forte et une trajectoire budgétaire jugée solide.
Source : www.sikafinance.com

Mars 2026 - Mali : Le Conseil malien des Chargeurs a informé, le mercredi 25 mars, l'ensemble des opérateurs économiques de la fin de la mesure exceptionnelle d'annulation des frais liés au transit des marchandises maliennes au port de Dakar.
Source : www.malikonews

Janvier 2026 - Mali : Le PDG des Aéroports du Mali a annoncé aux compagnies aériennes la levée de la mesure de limitation de l'approvisionnement en carburant Jet A1 à l'Aéroport Bamako Sénou à compter du 30 janvier 2026.
Source : www.saheltribune.com

Javier 2026 - Mali : Mobilisation fructueuse de 55 milliards FCFA pour un objectif de 50 milliards FCFA par le Gouvernement du Mali, le 21 janvier 2026, sur le Marché financier régional avec une souscription ayant dépassé 66 milliards FCFA.
Source : www.financialafrik.com

Février 2026 - Bénin : Accélération des investissements privés dans la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), qui s'impose comme le levier de transformation des produits agricoles.
Source : www.tresor.economie.gouv.fr

Février 2026 - Togo : Le Gouvernement de la République togolaise a reçu, le 20 février 2026, des autorités de la République du Ghana, une notification relative à leur décision d'engager une procédure d'arbitrage international concernant la délimitation de la frontière maritime entre les deux États sur le fondement de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) du 10 décembre 1982.
Source : www.republiquetogolaise.tg

Mars 2026 - Niger : Le gouvernement franchit une étape importante dans la diversification de son mix énergétique avec l'attribution officielle par le Conseil des ministres du permis d'exploitation minière du grand gisement de charbon de Salkadamna (Tahoua), destiné à alimenter une centrale électrique nationale.
Source : www.bceao.int

[11] Cet indice évalue et classe les juridictions (États, provinces ou pays) à travers le monde selon leur capacité à attirer les investissements dans le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière.

Mars 2026 - Guinée-Bissau : L'activité est restée prudente au premier trimestre, les opérateurs économiques se positionnant dans l'attente de la nouvelle campagne de commercialisation de la noix de cajou, dont les cours mondiaux accusaient un repli (-9,1% en mars).
Source : www.bceao.int

Mars 2026 - Togo : le pays poursuit sa stratégie de mobilisation de moyens pour financer son budget, exercice 2026, établi à 2 751,5 milliards FCFA. Le pays a en effet levé, le vendredi 20 mars, 27,5 milliards FCFA sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), dépassant ses prévisions.
Source : www.republiquetogolaise.tg

Mars 2026 - Togo : lancement officielle de la plateforme *Digital Market Intelligence* (DMI). L'outil est désormais intégré au dispositif de contrôle du Système automatisé de marquage (SAM) des produits.
Source : www.togofirst.com

Mars 2026 - Togo : Le Togo a bouclé, le vendredi 6 mars, sa première sortie de l'année sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). En quête de 20 milliards FCFA, le pays a finalement mobilisé 22 milliards FCFA.
Source : www.republiquetogolaise.tg

Conclusion

Au terme du premier trimestre 2026, les économies de l'UEMOA continuent de faire preuve d'une résilience remarquable dans un environnement international marqué par la montée des tensions géopolitiques, le renchérissement des produits énergétiques et une incertitude accrue sur les perspectives économiques mondiales. Malgré ces contraintes, l'Union conserve un rythme de croissance soutenu, porté par l'essor du secteur extractif, la vigueur de la demande intérieure et les bonnes performances du secteur agricole.

La campagne agricole 2025-2026 a contribué à renforcer les fondamentaux économiques de la région, favorisant une détente significative des prix des produits alimentaires. Cette évolution a permis à l'inflation de demeurer largement maîtrisée, à des niveaux compatibles avec l'objectif communautaire de stabilité des prix, malgré les pressions exercées par la hausse des cours internationaux du pétrole et les révisions à la hausse des prix à la pompe intervenues dans la plupart des Etats membres de l'Union.

Parallèlement, l'amélioration du secteur extérieur constitue l'un des faits marquants de la période. La forte progression des exportations, stimulée par les ventes d'or, d'hydrocarbures et de produits agricoles, conjuguée à une évolution plus modérée des importations, a permis le maintien d'un excédent commercial important et le renforcement des réserves extérieures de l'Union.

Les finances publiques se sont également consolidées grâce à une meilleure mobilisation des recettes fiscales et à une gestion plus rigoureuse des dépenses publiques.

Au total, le premier trimestre 2026 confirme la solidité des fondamentaux économiques de l'UEMOA, caractérisée par une croissance robuste, une inflation faible, des comptes extérieurs excédentaires et un assainissement progressif des finances publiques, malgré un environnement international particulièrement défavorable.

Toutefois, les perspectives économiques demeurent entourées de risques. L'évolution du conflit au Moyen-Orient, la volatilité persistante des cours des matières premières, les contraintes sécuritaires dans certaines zones de l'Union, ainsi que les vulnérabilités budgétaires de certains États membres, pourraient affecter la dynamique de croissance au cours des prochains trimestres.

Dans ce contexte, le maintien d'une croissance forte, inclusive et durable nécessitera la poursuite des réformes structurelles visant à accélérer la transformation industrielle, renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la mobilisation des ressources intérieures et valoriser efficacement les nouvelles ressources pétrolières et gazières. Le renforcement de l'intégration régionale et de la résilience face aux chocs extérieurs demeurera également un levier essentiel pour préserver les acquis macroéconomiques et soutenir le développement durable de l'Union.

ANNEXES

■ Sur l'IHPC régional

Sur l'IHPC régional : évolution de l'inflation dans les Etats membres au 1er trimestre 2026

Etats membre	Pond.	Périodes					Évolution (%)		Contribution (%)	
		1T-25	2T-25	3T-25	4T-25	1T-26	Trim.	Gliss.	Trim.	Gliss.
BENIN	**959**	101,7	103,2	102,5	101,9	101,9	0,0	0,1	0,0	0,0
BURKINA	**1046**	102,9	104,6	104,0	103,0	103,4	0,4	0,5	0,0	0,0
COTE D'IVOIRE	**3373**	102,8	103,7	104,0	103,8	104,6	0,7	1,8	0,2	0,6
GUINEE-BISSAU	**97**	107,4	104,8	103,0	103,1	103,5	0,4	-3,6	0,0	0,0
MALI	**1148**	105,2	105,5	106,1	105,5	105,3	-0,1	0,2	0,0	0,0
NIGER	**943**	108,1	105,8	103,4	98,7	97,3	-1,4	-10,0	-0,1	-0,9
SENEGAL	**1827**	101,0	100,5	103,5	104,0	101,9	-2,0	0,9	-0,4	0,2
TOGO	**607**	102,9	104,9	103,6	102,0	104,1	2,1	1,1	0,1	0,1
UEMOA	**10000**	**103,2**	**103,7**	**103,9**	**103,2**	**103,0**	**-0,1**	**-0,2**	**-0,1**	**-0,2**

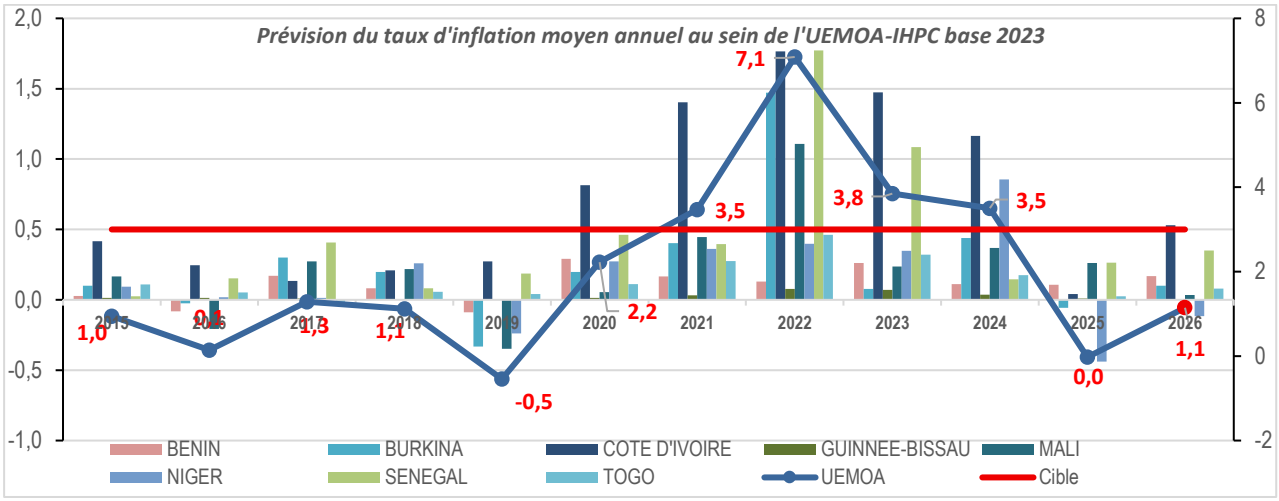
Source : Centre Statistique et calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Sur l'IHPC régional : évolution de l'inflation selon la nomenclature secondaire au 1er trimestre 2026

Code	Libellés	POND.	Périodes					Évolutions	
			1T-25	2T-25	3T-25	4T-25	1T-26	1T-26/1T-25	1T-26/1T-25
0101	Produits frais	**2931**	**105,3**	105,8	106,0	103,4	**101,7**	-1,6	-3,3
0102	Energie	**817**	**104,3**	104,3	104,9	104,5	**104,7**	0,2	0,4
0103	**Hors produits frais et énergie**	**6252**	**102,1**	102,6	102,8	102,9	**103,4**	**0,5**	**1,3**
0201	local	**7358**	**103,4**	104,2	104,6	103,9	**103,7**	-0,2	0,2
0202	Importé	**2642**	**102,5**	102,3	101,8	101,2	**101,2**	0,0	-1,3
0301	Primaire	**2345**	**107,0**	107,7	108,8	105,5	**103,9**	-1,5	-3,0
0302	secondaire	**4213**	**102,2**	102,4	102,2	102,1	**102,2**	0,1	0,0
0303	Tertiaire (Service)	**3442**	**101,8**	102,5	102,6	103,0	**103,5**	0,5	1,6
0401	Non durable	**4417**	**104,5**	104,9	105,3	103,7	**103,1**	-0,6	-1,4
0402	Semi Durable	**666**	**101,4**	101,6	101,7	101,7	**101,9**	0,2	0,5
0403	Durable	**1475**	**100,9**	100,9	100,6	100,6	**100,7**	0,1	-0,2
0404	Service	**3442**	**101,8**	102,5	102,6	103,0	**103,5**	0,5	1,6
0501	Origine UEMOA	**7781**	**103,3**	104,1	104,4	103,7	**103,5**	-0,2	0,1
0502	Origine Hors UEMOA	**2219**	**102,7**	102,3	101,9	101,5	**101,4**	0,0	-1,2
0000	**Global**	**10000**	**103,2**	**103,7**	**103,9**	**103,2**	**103,0**	**-0,1**	**-0,2**

Source : Centre Statistique et calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

Sur l'IHPC régional : prévision d'inflation



Source : Centre Statistique et Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (à partir des données des correspondants nationaux).

■ Sur le secteur extérieur

Evolution des exportations (en mds)

Etats membres	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26
Bénin	241,6	211,4	111,5	121,0	148,2	118,5	91,2	125,6	224,0
Burkina Faso	830,3	807,6	804,5	938,3	1 370,3	1 555,5	1 449,7	2 054,6	2 368,4
Côte d'Ivoire	3 020,6	2 783,3	2 631,7	4 021,4	4 257,5	3 946,4	3 542,5	4 865,3	4 987,4
Guinée Bissau	2,9	54,0	43,5	4,0	3,9	62,4	65,4	8,6	6,7
Mali	525,5	560,2	472,0	442,1	525,9	623,6	742,1	1 286,4	722,4
Niger	44,6	41,5	170,9	360,7	359,4	263,4	331,4	280,4	372,3
Sénégal	734,2	699,6	785,9	1 066,6	1 237,9	1 261,9	1 105,0	1 503,7	1 471,7
Togo	209,8	212,1	213,3	193,0	259,3	223,9	249,1	253,5	297,2
UEMOA	**5 609,5**	**5 369,8**	**5 233,3**	**7 146,9**	**8 162,4**	**8 055,7**	**7 576,4**	**10 378,1**	**10 449,9**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26
Bénin	588,0	511,8	581,0	563,0	728,1	506,7	536,5	520,8	429,0
Burkina Faso	901,9	929,3	986,8	1 078,7	969,1	1 058,7	1 126,1	1 129,8	1 016,7
Côte d'Ivoire	2 580,9	2 422,1	2 554,7	2 880,9	2 790,6	2 890,7	2 698,9	2 886,6	2 727,2
Guinée Bissau	34,1	42,9	34,0	35,1	39,5	46,4	33,9	45,7	64,5
Mali	916,8	907,6	938,0	946,7	858,2	1 000,8	1 086,5	867,4	953,9
Niger	187,7	250,2	205,9	269,1	291,0	294,2	292,1	353,4	287,2
Sénégal	1 518,4	1 467,6	1 544,1	1 832,3	1 665,4	1 507,9	1 506,3	1 605,4	1 426,0
Togo	467,7	453,2	509,9	476,9	444,7	461,3	505,0	536,4	474,1
UEMOA	**7 195,4**	**6 984,6**	**7 354,5**	**8 082,7**	**7 786,6**	**7 766,7**	**7 785,2**	**7 945,5**	**7 378,6**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

Etats membres	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26
Bénin	41,1	41,3	19,2	21,5	20,4	23,4	17,0	24,1	52,2
Burkina Faso	92,1	86,9	81,5	87,0	141,4	146,9	128,7	181,9	232,9
Côte d'Ivoire	117,0	114,9	103,0	139,6	152,6	136,5	131,3	168,5	182,9
Guinée Bissau	8,6	126,0	128,1	11,3	9,8	134,5	192,9	18,8	10,3
Mali	57,3	61,7	50,3	46,7	61,3	62,3	68,3	148,3	75,7
Niger	23,8	16,6	83,0	134,0	123,5	89,5	113,4	79,3	129,6
Sénégal	48,4	47,7	50,9	58,2	74,3	83,7	73,4	93,7	103,2
Togo	44,9	46,8	41,8	40,5	58,3	48,5	49,3	47,3	62,7
UEMOA	**78,0**	**76,9**	**71,2**	**88,4**	**104,8**	**103,7**	**97,3**	**130,6**	**141,6**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).

Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

Etats membres	1T24	2T24	3T24	4T24	1T25	2T25	3T25	4T25	1T26
Bénin	-346,4	-300,4	-469,5	-442,0	-580,0	-388,2	-445,3	-395,1	-205,0
Burkina Faso	-71,6	-121,7	-182,3	-140,4	401,2	496,8	323,7	924,8	1 351,7
Côte d'Ivoire	439,7	361,3	77,0	1 140,5	1 466,9	1 055,6	843,6	1 978,7	2 260,1
Guinée Bissau	-31,1	11,2	9,5	-31,2	-35,6	16,0	31,5	-37,1	-57,9
Mali	-391,3	-347,3	-466,0	-504,6	-332,3	-377,2	-344,4	419,0	-231,5
Niger	-143,1	-208,7	-35,0	91,6	68,4	-30,7	39,3	-73,0	85,1
Sénégal	-784,2	-768,1	-758,2	-765,7	-427,4	-246,0	-401,2	-101,7	45,8
Togo	-257,9	-241,0	-296,7	-284,0	-185,4	-237,4	-255,8	-282,9	-177,0
UEMOA	**-1 585,9**	**-1 614,8**	**-2 121,2**	**-935,8**	**375,8**	**289,0**	**-208,8**	**2 432,7**	**3 071,3**

Source : Calculs de la DPEE, Commission UEMOA (sur la base des Correspondants nationaux des Etats).